

Mécanisme d'évaluation indépendant

Rapport sur les résultats :
France 2021-2023

Open
Government
Partnership



Independent
Reporting
Mechanism

Sommaire exécutif

Le troisième plan d'action de la France comprenait 59 engagements impliquant plus d'institutions et plus de domaines thématiques que tous les plans d'action précédents. L'engagement visant à accélérer des initiatives menées par des citoyens et l'engagement visant à impliquer davantage les citoyens aux travaux d'audit de la Cour des Comptes ont obtenu des premiers résultats. La période de mise en œuvre a nécessité une plus grande surveillance multipartite ainsi que davantage de ressources afin d'assurer l'efficacité du suivi d'un plan d'une telle envergure et complexité.

Premiers résultats :

Par rapport au plan d'action précédent, ce plan d'action comprend un plus grand nombre d'engagements avec des premiers résultats significatifs ou modérés.¹ Les premiers résultats des engagements 47 et 52 sont analysés plus en profondeur dans le rapport sur les résultats.

Le MEI a déterminé que l'engagement 52 visant à impliquer davantage les citoyens dans les travaux de la Cour des comptes (CDC), le bureau d'audit du gouvernement, a obtenu de premiers résultats significatifs. La création d'une plateforme et la participation active de milliers de citoyens ont permis de lancer 25 enquêtes d'audit spécifiques d'intérêt public en 2023. Depuis 2022, le procureur de la République a porté trois affaires devant les tribunaux suite au signalement citoyen de cas de mauvaise gestion de fonds publics. Le MEI a également déterminé que l'engagement 47 visant à développer l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général a obtenu des premiers résultats modérés. L'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes a proposé un soutien technique et financier à 15 initiatives citoyennes afin de renforcer leur action et de créer des synergies avec les services de l'État. Ces deux engagements ont obtenu des résultats rapides grâce à un appui politique de haut niveau et aux ressources allouées.

29 engagements portant sur des domaines tels que la santé, l'éducation, la justice, les marchés publics et la participation citoyenne dans les processus d'audit ont obtenu des premiers résultats modérés. Certains jeux de données clés ont été publiés en tant que données ouvertes au cours de la mise en œuvre, telles que les données sur l'aide publique française au développement.

Achèvement

L'envergure inédite de ce plan d'action a permis de couvrir un large éventail de domaines dans ses 59 engagements autour de la transparence de l'aide publique au développement, du climat et de la biodiversité, de la santé, de la justice, de l'éducation, de la science ouverte et de la participation citoyenne aux travaux d'audit. Les données ouvertes étaient une priorité transversale parmi plusieurs engagements.

LA MISE EN ŒUVRE EN UN COUP D'ŒIL

NIVEAU D'ACHÈVEMENT

48/59

Engagements achevés ou substantiellement achevés

PREMIERS RÉSULTATS

31/59

Engagements avec premiers résultats

1/59

Engagement avec résultats significatifs

CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES MINIMALES

A agi conformément au processus du PGO.

Par rapport au plan d'action précédent, les taux d'achèvement des engagements se sont améliorés. 56 % des engagements du plan d'action actuel ont été achevés, tandis que 29 % ont été substantiellement achevés. Au cours du cycle 2018-2020, 14 % des engagements ont été achevés, tandis que 52 % ont été substantiellement achevés. L'évaluation du degré d'achèvement de certains engagements a parfois été difficile dans la mesure où un nombre important d'entre eux ne possédaient pas de jalons clairs, alors que d'autres avaient été atteints avant même le début de la période de mise en œuvre. Avec huit engagements atteints sur neuf, le ministère des Solidarités et de la Santé est l'institution qui a atteint le plus grand nombre d'objectifs. Tous les engagements prometteurs identifiés dans l'examen du plan d'action (à savoir les engagements 4, 47 et 52) ont été achevés ou substantiellement achevés.

Participation et co-création

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), relevant du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, a piloté la mise en œuvre du PGO dans le cadre du processus de co-création et de mise en œuvre du plan d'action 2021-2023 de la France. Notons toutefois que les opportunités d'engagement et de dialogue entre la société civile et le gouvernement dans le cadre de la supervision du plan d'action 2021-2023 de la France étaient limitées et incohérentes.

Par rapport au plan d'action précédent, le nombre d'opportunités proposées à la société civile était inférieur. Dans le cadre du processus de co-création du plan d'action 2018-2022, six rencontres du Forum Open d'État avaient été organisées, contre deux seulement au cours du cycle du plan d'action 2021-2023. Même si le processus de co-création n'a pas satisfait aux exigences minimales du PGO, le gouvernement a toutefois démontré certains progrès au cours de la période de mise en œuvre en créant notamment un référentiel en ligne.

Mise en œuvre dans le contexte

À mi-parcours de la période de mise en œuvre, des élections présidentielles et législatives ont été tenues en 2022. Ces élections n'ont donné au Premier ministre qu'une majorité relative au Parlement. Plusieurs organismes internationaux indépendants ont déploré le rétrécissement de l'espace civique ainsi que les restrictions imposées sur les libertés de réunion et d'association en France.²

¹ « IRM Transitional Results Report : France 2018–2020, » [Rapport sur les résultats transitoires du MEI : France 2018–2020] *Open Government Partnership*, 15 juin 2021 <https://www.opengovpartnership.org/documents/france-transitional-results-report-2018-2020>.

² « Alerte aux restrictions de l'espace de la société civile en France, » *Human Rights Watch*, 4 mai 2023, <https://www.hrw.org/fr/news/2023/05/04/alerte-aux-restrictions-de-lespace-de-la-societe-civile-en-france> ; « *Annual report 2023: France*, » *Amnesty International*, 2024, <https://www.amnesty.org/en/documents/pol10/7200/2024/en> ; « *Concerns about rule of law in France as protests met with brutality*, » *Civicus*, 28 octobre 2023 <https://monitor.civicus.org/explore/concerns-about-rule-of-law-in-france-as-protests-met-with-brutality>.

Table des matières

Section I : Observations clés	1
Section II : Mise en œuvre et premiers résultats	3
Section III : Participation et co-création	10
Section IV : Méthodologie et indicateurs du MEI	13
Annexe 1 : Données d'engagement.....	15

Section I : Observations clés

Observation clé 1 : L'élaboration du plan d'action a encouragé la mobilisation d'un grand nombre d'institutions. Le plan d'action contient l'engagement de 21 institutions publiques, dont certaines n'avaient jusqu'alors jamais participé à un plan d'action du PGO. Dans l'Examen du plan d'action 2021–2023, le gouvernement soutient que l'implication de nombreux organismes publics favorise le changement culturel en facilitant le réseautage et la coordination interministérielle dans un contexte de gouvernement ouvert.¹ La participation de la société civile à l'élaboration du plan d'action a toutefois été limitée, et les engagements s'inspiraient essentiellement d'initiatives préexistantes sans modification ni discussion à propos de leur ambition ou de la valeur ajoutée que présentait leur inclusion dans le plan d'action. Le MEI a découvert que certains engagements n'étaient pas vérifiables, manquaient de clarté quant à leurs objectifs en matière de gouvernement ouvert, n'avaient pas de jalons, ou avaient été mis en place en dehors de la période de mise en œuvre du plan d'action. Dans la pratique, les institutions publiques ont généralement travaillé en vase clos,² malgré quelques initiatives de coordination mises en place entre les ministères.

Observation clé 2 : Les ressources allouées pour surveiller efficacement l'élaboration d'un plan d'action aussi vaste et complexe étaient insuffisantes. Ce plan d'action comprenait 59 engagements mis en œuvre par 21 institutions et organismes publics, soit beaucoup plus que les deux plans d'action précédents. Pourtant, le gouvernement et la société civile n'ont eu aucune interaction régulière pour superviser efficacement un plan d'une telle complexité. Dans la mesure où les organismes publics n'ont pas mis à jour le référentiel public en ligne qui réunit tous les engagements, cet outil est inadéquat pour assurer le suivi et la transparence. Par ailleurs, les nombreux changements effectués au niveau de la gestion du plan d'action ainsi que les ressources très limitées consacrées à la coordination du PGO ont compliqué la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des engagements et le maintien de l'engagement avec la société civile. Si la gestion de ce processus s'est stabilisée durant la deuxième moitié de la période de mise en œuvre, l'absence d'une majorité claire pour le gouvernement suite aux résultats des élections législatives pourrait compliquer davantage la mise en œuvre du prochain plan d'action.

Observation clé 3 : L'implication de nouvelles institutions favorise la poursuite de l'engagement pour les plans d'action pour un gouvernement ouvert afin de répondre aux demandes de la société. Le fait que certaines institutions, comme le ministère de l'Éducation, participent pour la première fois au processus du PGO est l'une des réussites de ce plan d'action. Dans le cadre de l'exécution de ses engagements durant la période de mise en œuvre, ce ministère a toutefois dû divulguer certaines informations concernant les effectifs scolaires ainsi qu'une décision de justice lui enjoignant de publier des données sur l'origine sociale des élèves.³ Le besoin d'une plus grande ouverture a également été souligné dans les rapports parlementaires sur les bâtiments scolaires⁴ et le financement public des écoles privées,⁵ ainsi que par des syndicats d'enseignants,⁶ des parents, et des élus locaux, notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis.⁷ Si ce plan d'action n'était pas à même de traiter ces questions au cours de la période 2021–2023, les parties prenantes concernées ont clairement réclamé plus de transparence de la part du ministère. Dans cette optique, le ministère de l'Éducation pourrait explorer les pistes de collaboration possibles pour répondre à ces demandes sociétales par le biais du processus de PGO. D'autres institutions

pourraient être encouragées à utiliser le processus du PGO pour répondre aux demandes de la société pour une plus grande ouverture.

Observation clé 4 : Les engagements les plus clairs ont obtenu les premiers résultats les plus robustes.

Les engagements qui possédaient des jalons clairs et spécifiques étaient plus susceptibles de produire de premiers résultats modérés ou significatifs. Parmi les 26 engagements ayant obtenu de premiers résultats modérés, 19 possèdent des jalons clairs. L'engagement 15 sur l'ouverture des données du ministère de l'Éducation nationale, par exemple, possède six jalons clairs et spécifiques ainsi qu'un calendrier précis de leur mise en œuvre. L'organisation d'ateliers de rédaction et d'élaboration d'engagements de PGO avant ou durant le processus de co-création pourrait contribuer à ce que leur conception facilite leur mise en œuvre et leur suivi pendant la période de mise en œuvre.

¹ « *IRM Action Plan Review: France 2021–2023*, » [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*, 8 août 2022, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/08/France_Action-Plan-Review_2021-2023_EN.pdf.

² La DITP a notamment organisé une réunion entre les Points de Contact des ministères impliqués dans le PGO afin de lancer un réseau de Points de Contacts ministériels, ainsi qu'une réunion visant à préparer l'auto-évaluation du PGO de l'État dans le cadre du Rapport sur les résultats 2021–2023. L'impact réel de ces réunions demeure néanmoins flou.

³ Violaine Morin, « L'éducation nationale condamnée à révéler l'indice de position sociale des collèves et des CM2 », *Le Monde*, 15 juillet 2022, https://www.lemonde.fr/societe/article/2022/07/15/l-education-nationale-condamnee-a-reveler-l-indice-de-position-sociale-des-colleges-et-des-cm2_6134916_3224.html.

⁴ « Mission d'information sur l'adaptation de l'école aux enjeux climatiques », *Assemblée nationale*, 8 décembre 2023, <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/affaires-culturelles/missions-de-la-commission/mi-ecole-et-enjeux-climatiques>.

⁵ « Mission d'information sur le financement public de l'enseignement privé sous contrat », *Assemblée nationale*, 2 avril 2024, <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/affaires-culturelles/missions-de-la-commission/mi-financement-public-enseignement-privé-sous-contrat>.

⁶ « Seine-Saint-Denis. Des syndicats veulent chiffrer les besoins des enseignants des collèves et lycées, » *Ouest-France*, 17 novembre 2023, <https://www.ouest-france.fr/ile-de-france/bobigny-93000/seine-saint-denis-des-syndicats-veulent-chiffrer-les-besoins-des-enseignants-des-colleges-et-lycees-28975f52-855f-11ee-b05b-89b789af0dc8>.

⁷ Léa Deseille, « L'État investit-il 2 000 euros de moins par élève en Seine-Saint-Denis par rapport au reste de la France ? », *France Télévisions*, 9 mai 2024, https://www.francetvinfo.fr/vrai-ou-fake/vrai-ou-faux-l-etat-investit-il-2-000-euros-de-moins-par-eleve-en-seine-saint-denis-par-rapport-au-reste-de-la-france_6522941.html.

Section II : Mise en œuvre et premiers résultats

La section qui suit examine les deux engagements ou groupes d'engagements que le MEI a identifiés comme présentant les meilleurs résultats sur le plan de la mise en œuvre. Pour évaluer les premiers résultats, le MEI s'est référé au départ aux engagements ou aux groupes identifiés comme prometteurs dans l'examen du plan d'action. Après vérification des preuves d'achèvement, le MEI a également pris en compte des engagements ou des groupes de projets qui n'ont pas été jugés prometteurs mais qui, une fois mis en œuvre, ont produit des résultats majoritairement positifs ou significatifs.

Engagement 47 : Développer l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*

Pour une description complète de cet engagement, voir l'Engagement 47 du [Plan d'action national pour la France 2021-2023](#).

Contexte et objectifs

Cet engagement visait à favoriser la mise en place d'initiatives citoyennes d'intérêt général grâce à un programme d'accélération afin d'encourager les relations citoyennes et la coopération avec l'administration publique et de donner lieu à des projets améliorant l'action publique. Cet engagement, qui s'inscrivait dans la réussite des solutions numériques impulsées par des citoyens pour lutter contre la pandémie de COVID-19, a reçu un soutien politique de haut niveau de la part du président Emmanuel Macron.¹

Cet engagement proposait d'établir un lien entre les associations d'intérêt public et l'administration publique suite au double constat suivant : certaines autorités publiques hésitent parfois à nouer des partenariats avec les organisations de la société civile, tandis que certaines associations ignorent comment obtenir le soutien de l'État. Cet engagement faisait également preuve d'innovation dans la mesure où il comprenait l'évaluation et la présélection d'initiatives citoyennes par un panel de citoyens dans le cadre du programme d'accélération.² Enfin, cet engagement était le premier à figurer dans un plan d'action français reconnaissant que l'appui de l'administration publique accélérerait la concrétisation d'initiatives de la société civile.

Premiers résultats : Modérés

Cet engagement a obtenu de premiers résultats modérés dans l'ensemble en améliorant le soutien du gouvernement aux initiatives d'intérêt public impulsées par des citoyens. Il n'est toutefois pas démontré que cette initiative s'inscrira dans la durée. 15 projets ont été retenus au cours de la période de mise en œuvre pour bénéficier du soutien du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques dans le cadre de deux itérations du programme. Neuf projets sur 200³ ont bénéficié d'un soutien lors de la première promotion du programme en 2022. Ces projets comprenaient une formation en réutilisation des données publiques destinée aux étudiants, un soutien pour les jeunes qui souhaitent faire du bénévolat, des mesures de vulgarisation de l'utilisation des données météorologiques, une plateforme de demande d'accès à l'information, un renforcement des mesures de prévention sanitaire locales, un outil d'open média et d'information destiné aux enfants de 9 à 13 ans, la réinsertion sociale de personnes condamnées sortant de prison, la promotion du sport inclusif auprès d'enfants en situation de handicap, et la sensibilisation aux institutions et à la démocratie en France.⁴

Un panel de 15 citoyens choisis par le gouvernement et agissant aux côtés d'un jury d'experts a sélectionné les initiatives lauréates.⁵ Les critères de sélection utilisés n'ont pas été rendus publics. L'Accélérateur d'initiatives citoyennes a proposé aux initiatives citoyennes un soutien

méthodologique, technique, administratif et financier (à travers une subvention de démarrage de 80 000 euros et l'option de percevoir 60 000 euros supplémentaires) pour les aider à consolider leur modèle, à s'intégrer dans un écosystème spécifique et à se développer ou à pénétrer de nouveaux secteurs sur une période de trois mois.⁶ Les trois jalons de ce processus (lancement de l'accélérateur, collecte des candidatures et accompagnement de la 1ère promotion) ont été atteints comme décrit dans le Plan d'action 2021-2023. Hormis l'objectif déclaré de « permettre à des projets qui permettent à l'action publique d'être augmentée grâce à un concours de citoyens, associations, entreprises, etc. », aucune base de référence ou indicateur spécifique n'a été communiqué dans le cadre de l'énoncé d'engagement.⁷

En 2023, le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé une deuxième promotion de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes axée sur les biens publics.⁸ Quatre projets ont été sélectionnés dans le cadre de cette deuxième promotion : la création de cartes personnalisées, une plateforme d'apprentissage numérique destinée aux enfants de 3 à 10 ans, une base de données sur les informations nutritionnelles, et la détection d'incendies de forêt.⁹ En avril 2024, la Direction interministérielle du numérique (DINUM) a annoncé une troisième promotion du programme d'accélération.¹⁰ La réussite de la deuxième promotion, puis l'annonce d'une troisième promotion de ce programme semblent indiquer que l'Accélérateur d'initiatives citoyennes est en cours d'institutionnalisation.

Cet engagement visait à améliorer la participation citoyenne en renforçant l'engagement citoyen. Sa mise en œuvre a effectivement donné lieu à l'inclusion de 15 citoyens franciliens dans le jury de sélection des initiatives. Ces citoyens ont été sélectionnés de manière aléatoire afin d'obtenir un échantillon représentatif en termes de sexes, d'âges et de catégories socioprofessionnelles. Chaque projet a été évalué par le panel de citoyens en premier lieu, puis par un panel d'experts en administration. Tous ont reçu une note de la part de chaque panel. Après avoir combiné les notes des deux panels, les projets ayant obtenu la meilleure note ont été sélectionnés.¹¹ Un représentant de la société civile a déterminé que les résultats de ce projet étaient positifs,¹² soulignant que le soutien dont ils avaient bénéficié avait été particulièrement bénéfique. La participation à l'Accélérateur d'initiatives citoyennes a facilité l'accès au ministère de l'Éducation,¹³ institution avec laquelle il était jusqu'alors difficile d'établir un partenariat à si long terme. Un autre représentant de la société civile a indiqué que son organisation avait conclu le même nombre de contacts en trois mois qu'en cinq ans d'existence.¹⁴

Perspectives d'avenir

La troisième promotion de l'Accélérateur d'initiatives citoyennes est actuellement en cours, ce qui atteste de l'intérêt continu du gouvernement pour ce programme. Mais étant donné le climat politique en France, on ignore s'il existe un soutien politique suffisant pour poursuivre l'allocation de ressources à l'accélérateur. Le nombre considérablement réduit de bénéficiaires de la deuxième promotion, qui est passé de neuf à quatre entre la première et la deuxième promotion, indique que les ressources allouées à cette initiative ont clairement diminué. Il n'est pas non plus certain que le comité de sélection des initiatives bénéficiant d'une accélération comptait des citoyens aux côtés des experts.

L'engagement 47 n'a pas été poursuivi dans le Plan d'action 2023-2025, alors que la participation citoyenne reste une priorité de ce plan.¹⁵ Selon le gouvernement, l'engagement a été poursuivi à travers l'engagement 15, et recentré sur la construction de partenariats à long terme entre l'État et les communs numériques.¹⁶ La DINUM pourrait veiller à ce que l'accélérateur bénéficie d'un financement adéquat pour lui permettre de continuer à avoir un

large impact. Il est également recommandé que la DINUM veille à ce que le comité de sélection des initiatives continue d'inclure des citoyens, et à ce que le processus et les critères de sélection du panel citoyen soient rendus publics. Enfin, la DINUM pourrait mettre en place et publier une analyse d'impact à l'issue de chaque promotion du programme d'accélération des initiatives citoyennes afin d'identifier les éléments qui ont porté leurs fruits et ceux qui n'ont pas fonctionné, en tirer des leçons, et établir des recommandations pour améliorer la prochaine promotion.

Engagement 52 : Impliquer davantage les citoyens dans les travaux de la Cour des comptes

Cour des Comptes

Pour une description complète de cet engagement, voir l'Engagement 52 du [Plan d'action national pour la France 2021-2023](#).

Contexte et objectifs :

Cet engagement visait à mettre en œuvre une partie de la stratégie « JF2025 » de la Cour des comptes. Il était tiré, sans changement, de la stratégie 2025 qui comprend un pilier sur l'ouverture.¹⁷ Le but de cet engagement était de tester une plateforme de droit de requête, de développer des outils de surveillance, et d'introduire un mécanisme de signalement de mauvaise gestion ou malversations financières (à destination des lanceurs d'alerte qui cherchent à agir anonymement et également des citoyens et organisations à visage découvert). Cet engagement visait également à répondre aux résultats d'une enquête OpinionWay, où 84 % des répondants ont exprimé le désir de contribuer au programme de travail de la Cour des Comptes. Cet engagement s'inscrivait dans un objectif plus large visant à renforcer la confiance du public dans la *Cour des Comptes* en tant que tierce partie digne de confiance.

Cet engagement est important dans le contexte national, car il répond à un intérêt public pour les audits réalisés par la Cour des comptes, comme en témoignent les 3 500 lettres par an contenant des suggestions de contrôles ou des signalements de problème que reçoit la Cour des comptes. De plus, un rapport d'Eurobaromètre mené en décembre 2019 sur le thème de la corruption révèle « qu'aucune protection n'est prévue pour les lanceurs d'alerte » selon les citoyens français, et que le fait de « ne pas savoir à qui s'adresser pour signaler la corruption » était l'une des principales raisons pour laquelle les actes de corruption n'étaient pas signalés.¹⁸

Premiers résultats : Significatif

Cet engagement a obtenu des premiers résultats significatifs dans l'ensemble en permettant notamment de créer de nouvelles plateformes et d'impliquer un très grand nombre de citoyens dans les travaux de la *Cour des Comptes*, ce qui a donné lieu à des enquêtes spécifiques. Il change la donne en matière d'implication des citoyens dans les processus d'audit gouvernemental et crée une révolution culturelle au sein de l'institution. Avant cet engagement, les citoyens qui souhaitaient dénoncer une mauvaise utilisation des fonds publics ou des faits de corruption pouvaient écrire à la *Cour des Comptes*, mais il n'existait pas de procédure formelle pour traiter ces lettres ni de transparence sur la manière dont la Cour les prenait en compte.¹⁹

La *Cour des Comptes* a lancé une plateforme pour le droit de requête en mars 2022.²⁰ Lors de sa première campagne, 9 000 citoyens ont utilisé la plateforme du droit de requête pour proposer un sujet d'enquête à la Cour des comptes.²¹ La *Cour des Comptes* a ainsi mené six enquêtes.²² En 2023, cette plateforme a été étendue pour inclure les jeunes de plus de 15 ans et les questions locales. Près de 20 000 participants ont soumis 622 propositions, parmi

lesquelles 25 thèmes d'audit ont été retenus (10 par la *Cour des Comptes* et 15 par des institutions de contrôle régionales ou territoriales sur l'ensemble du territoire français).²³

Les suggestions des citoyens ont été transmises aux présidentes et présidents de chambres thématiques de la Cour des comptes ainsi qu'aux présidentes et présidents des institutions de contrôle régionales et territoriales.²⁴ Toutes ont été soumises à six critères : nouveauté, auditabilité ou faisabilité, plus-value susceptible d'être apportée par la Cour, popularité de la proposition, diversité des thèmes proposés et leur adéquation aux moyens de la Cour. La Cour des Comptes a également publié la liste des 50 suggestions les plus populaires.²⁵ Certaines associations et certains représentants d'intérêts ont également utilisé cette plateforme.²⁶ Certains sujets sélectionnés étaient spécifiques, comme la supervision de la gestion de l'eau à la Guadeloupe, d'autres étaient plus larges comme la lutte contre la corruption.

La société civile porte un regard particulièrement positif sur cet engagement,²⁷ et la presse à grande diffusion communique désormais chaque année sur les campagnes de la plateforme citoyenne.²⁸ La deuxième plateforme, qui permet aux citoyens de signaler toute mauvaise gestion des fonds publics en bénéficiant d'un niveau de confidentialité élevé,²⁹ a été lancée en septembre 2022. Cette plateforme est administrée par le bureau du procureur de la République. Selon le rapport annuel de la Cour des comptes, plus de 1 000 signalements citoyens ont été effectués en 2023. 70 % d'entre eux étaient utilisables. Dans trois cas, le bureau du procureur de la République a orienté l'affaire vers le pouvoir judiciaire.³⁰ Enfin, sur la base des informations communiquées au MEI,³¹ il est difficile de déterminer les progrès qui ont été réalisés au cours de la période de mise en œuvre dans le cadre de l'officialisation et de la structuration d'un nouveau domaine de contrôle consacré au point de vue de l'utilisateur et à l'appréciation du service proposé (Jalon 2).³²

Le texte de cet engagement cite trois activités (expérimenter un droit de requête des citoyens, évaluer la qualité du service public rendu, et introduire un mécanisme de signalement de mauvaise gestion ou malversations financières) ainsi qu'une date limite collective pour un achèvement en 2022. Cependant, les jalons ne possédaient pas de dates de début et de fin spécifiques. Sur la base de l'analyse, les Jalons 1 et 3 sont jugés achevés, tandis que l'achèvement du Jalon 2 manque de clarté. Par conséquent, l'engagement est codé comme étant substantiellement achevé.

Cet engagement visait à accroître la participation citoyenne dans les audits réalisés par la Cour des comptes et à renforcer la redevabilité publique grâce à la plateforme de signalement de mauvaise gestion des fonds publics. Le nombre de citoyens impliqués dans la suggestion et le vote des domaines thématiques des audits de la Cour des comptes est impressionnant : 29 000 citoyens ont participé aux deux premières promotions de cette initiative. La plateforme de signalement de la Cour des comptes offre aux citoyens un nouveau moyen de communiquer leurs préoccupations à l'institution, renforçant ainsi la redevabilité publique dans les processus d'audit public.

Bien que l'objectif de cet engagement était de tester la plateforme du droit de requête et la plateforme de rapport, toutes deux ont été renouvelées au-delà de la période de mise en œuvre. Une nouvelle campagne de propositions citoyennes destinées à l'examen de la *Cour des Comptes* en 2024 était d'ailleurs en cours au moment de la rédaction de ce rapport.³³ Les activités menées dans le cadre de cet engagement s'inscrivent également dans le cadre de la Stratégie 2021-2025 de la *Cour des Comptes*, et ont été clairement soulignées par le Président de la *Cour des Comptes*, témoignant d'un engagement politique de haut niveau en faveur de leur poursuite.³⁴ Dans l'ensemble, les données disponibles montrent que cette réforme a été

institutionnalisée de manière informelle, dans la mesure où elle continue de bénéficier d'un soutien politique de haut niveau. Enfin, il est également important de noter que la création de ces plateformes s'est accompagnée d'une démarche de communication et d'ouverture proactive : la *Cour des Comptes* a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux,³⁵ ce qui lui a permis de toucher un public plus large et de rendre publics un plus grand nombre de ses rapports d'audit.

Perspectives d'avenir

Bien que ces deux plateformes aient rencontré du succès au cours de leurs premières années d'exploitation, leur utilisation doit toutefois être transparente. Notons, à titre d'exemple, que la plateforme du droit de requête permettant aux citoyens de suggérer des enquêtes a été utilisée par des groupes de représentation d'intérêts. Si cela ne pose pas problème en soi, lorsque des organisations privées ou des groupes de représentation d'intérêt font des contributions, la *Cour des Comptes* est encouragée à vérifier que celles-ci sont effectuées de manière claire et transparente, et à éviter d'enregistrer ces contributions à titre individuel ou sous des pseudonymes. Pour cela, la *Cour des Comptes* pourrait proposer aux organisations un moyen spécifique de proposer des sujets destinés à des audits publics.

S'agissant de la deuxième plateforme permettant de signaler une mauvaise gestion des fonds publics, la *Cour des Comptes* pourrait à l'avenir veiller à ce que les différences qui existent entre la plateforme de signalement et tout autre canal d'alerte (sachant que la plateforme de signalement s'adresse à un public cible plus large que les lanceurs d'alerte uniquement) soient clairement indiquées sur la page d'accueil de la plateforme, et que les différences au niveau du traitement de ces signalements soient également claires. Enfin, dans le cadre de son engagement en faveur de la transparence et de la redevabilité institutionnelles, la *Cour des Comptes* pourrait envisager de soumettre son propre plan d'action pour un PGO.

¹ « Accélérateur d'initiatives citoyennes, » *Direction interministérielle de la transformation publique*, <https://www.modernisation.gouv.fr/associer-les-citoyens/accelerateur-d-initiatives-citoyennes> ; « President Emmanuel Macron addresses world leaders at 2021 OGP Summit, » *Open Government Partnership*, 16 décembre 2021, <https://www.opengovpartnership.org/stories/president-emmanuel-macron-addresses-world-leaders-at-2021-ogp-summit>.

² « IRM Action Plan Review: France 2021–2023, » [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*, 8 août 2022, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/08/France_Action-Plan-Review_2021-2023_FR.pdf, 12.

³ « Accélérateur d'Initiatives Citoyennes : quels résultats pour la première promotion ? », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 20 octobre 2022, <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/accelerateur-d-initiatives-citoyennes-quels-resultats-pour-la-premiere-promotion-0>.

⁴ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; « Première promotion de l'Accélérateur d'Initiatives Citoyennes : 9 lauréats pour un 'service public augmenté' », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 15 mars 2022, <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/premiere-promotion-de-laccelerateur-d-initiatives-citoyennes-9-laureats-pour-un-service> ; « Accélérateur d'Initiatives Citoyennes : un bilan très positif pour la première saison », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 30 novembre 2022, <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/accelerateur-d-initiatives-citoyennes-un-bilan-tres-positif-pour-la-premiere-saison#>.

⁵ « Accélérateur d'initiatives citoyennes : quels résultats pour la première promotion ? » *Direction interministérielle de la transformation publique*.

⁶ « Accélérateur d'Initiatives Citoyennes : L'État dévoile le bilan de la première promotion et poursuit son engagement », *État français*, 29 novembre 2022, https://www.numerique.gouv.fr/uploads/CP_AIC_L_ETAT_DEVOILE_LE_BILAN_1ERE_PROMOTION.pdf.

⁷ « IRM Action Plan Review: France 2021–2023, » [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*.

⁸ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; « Accélérateur d'initiatives citoyennes : une 2e saison pour soutenir des projets d'intérêt général, » *Direction interministérielle du numérique*, 14 avril 2023, <https://www.numerique.gouv.fr/actualites/accelerateur-initiatives-citoyennes-lancement-2e-saison>.

⁹ « uMap, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://communs.beta.gouv.fr/laureats/umap> ; « Primtux, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://communs.beta.gouv.fr/laureats/primtux> ; « Open Food Facts, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://communs.beta.gouv.fr/laureats/open-food-facts> ; « Pyronear, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://communs.beta.gouv.fr/laureats/pyronear>.

¹⁰ « Impactez citoyens ! Transformer les politiques publiques avec les communs numériques ! » *Direction interministérielle de la transformation publique*, 10 avril 2024, <https://www.numerique.gouv.fr/agenda/impacter-les-citoyens-transformer-les-politiques-publiques-avec-les-communs-numeriques>.

¹¹ Laure Lucchesi, « Accélérateur d'initiatives citoyennes : découvrez la première promotion de projets accompagnés, » 14 avril 2022, Etalab, <https://etalab.gouv.fr/accelerateur-d-initiatives-citoyennes-decouvrez-la-premiere-promotion-de-projets-accompagnes/> ; Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail durant la période de pré-publication du rapport, 20 décembre 2024.

¹² Eric Buge (Président de Parlons Démocratie, une organisation de la société civile qui a participé à ce programme), entretien avec le chercheur du MEI, 8 avril 2024.

¹³ Voir l'Accélérateur d'initiatives citoyennes : <https://communs.beta.gouv.fr>.

¹⁴ « Accélérateur d'initiatives citoyennes : l'État dévoile le bilan de la première promotion et poursuit son engagement, » *État français*.

¹⁵ « Plan d'action national de la France 2024–2026, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, 3 janvier 2024, <https://www.opengovpartnership.org/documents/france-action-plan-2023-2025-december>.

¹⁶ Mayara Soares Faria, e-mail.

¹⁷ « IRM Action Plan Review: France 2021–2023, » [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership* ; « JF2025, le projet stratégique des juridictions financières », *Cour des Comptes*, 1er décembre 2021, <https://www.ccomptes.fr/fr/communiqués-presse/jf2025-le-projet-strategique-des-juridictions-financieres>.

¹⁸ « Eurobaromètre spécial 502 : Corruption, » *Union européenne*, décembre 2019, <https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2247>.

¹⁹ « IRM Action Plan Review: France 2021–2023, » [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*.

²⁰ « L'évènement de lancement de la Plateforme a connu un vif succès, » *Cour des Comptes*, 6 juillet 2022, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-cdc/f/8/posts/6>.

²¹ « Bilan de la campagne 2022 : Les 6 propositions retenues, » *Cour des Comptes*, 2022, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-cdc/f/8/posts/40>.

²² « Résultats de la campagne 2022 : Les 6 propositions sélectionnées, » *Cour des Comptes*. Les six propositions sélectionnées concernaient le recours par l'État à des cabinets de conseil privés, l'évaluation de l'efficacité et la détection de la fraude fiscale des particuliers, les soutiens publics aux fédérations de chasseurs, l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'intérim médical et la permanence des soins.

²³ « Bilan de la campagne 2023 : Les 25 thèmes retenus, » *Cour des Comptes*, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/pages/bilan-2023>.

²⁴ « Résultats de la campagne 2023 : Les 25 propositions sélectionnées, » *Cour des Comptes*.

²⁵ « Campagne 2023 : Bilan des thèmes les plus populaires », *Cour des Comptes*, 6 novembre 2023, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-cdc/f/8/posts/187>.

²⁶ Kévin Garnier (Chargé des plaidoyers chez Transparency International France), entretien avec le chercheur du MEI, 10 avril 2024 ; voir : <https://x.com/KGarnier/status/1709516111660613970>.

²⁷ Garnier, entretien.

²⁸ Par exemple, voir : Vincent Vérier, « Cour des comptes : les citoyens peuvent soumettre leurs idées d'enquête sur l'utilisation de l'argent public, » *Le Parisien*, 12 octobre 2023, <https://www.leparisien.fr/economie/cour-des-comptes-les-citoyens-peuvent-soumettre-leurs-idees-denquete-sur-lutilisation-de-largent-public-12-10-2023-WRMD7CPMBFG7TBF64CFGUF4BP4.php> ; Danae Corte, « La Cour des Comptes lance une troisième campagne de participation citoyenne pour contribuer à ses travaux », *AEF Info*, 2 septembre 2024, <https://www.aefinfo.fr/depeche/717063-la-cour-des-comptes-lance-une-troisieme-campagne-de-participation-citoyenne-pour-contribuer-a-ses-travaux>.

²⁹ « Plateforme de signalement », *Cour des Comptes*, <https://signalement.ccomptes.fr>.

³⁰ « Rapport d'activité 2023 de la Cour des comptes », *Cour des Comptes*, 9 juillet 2024, <https://www.ccomptes.fr/fr/rapport-dactivite-2023-de-la-cour-des-comptes>.

³¹ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.

³² Voir : « Liasse des engagements, » *ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, décembre 2021, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/01/France-Action-Plan-2021-2023_List-of-Commitments-FR.pdf.

³³ « La 3e campagne de participation citoyenne est lancée ! », *Cour des Comptes*, 2 septembre 2024, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-cdc/f/8/posts/256>.

³⁴ Cour des Comptes, « Premier bilan de la plateforme de participation citoyenne de la Cour des comptes », *YouTube*, 19 juillet 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=smZkLXng18U> ; Cour des Comptes, « Plateforme de signalement de la Cour des comptes », *YouTube*, 6 septembre 2022, <https://www.youtube.com/watch?v=IHJAyh6uoaQ>.

³⁵ Cour des Comptes, « La Cour publie deux rapports à la suite d'un contrôle de l'ambassade de France près le Saint-Siège », *LinkedIn*, 3 septembre 2024, https://www.linkedin.com/posts/cour-des-comptes_la-cour-publie-deux-rapports-à-la-suite-d-activity-7236647204516474880-T4U0/?utm_source=share&utm_medium=member_desktop ; Cour des Comptes, « C'est le moment de faire entendre votre voix ! », *X*, 2 septembre 2024, <https://x.com/Courdescomptes/status/1830530378181779666>.

Section III : Participation et co-création

Les opportunités d'engagement et de dialogue entre la société civile et le gouvernement dans le cadre de la supervision du plan d'action 2021-2023 de la France étaient limitées et incohérentes. Même si le processus de co-création n'a pas satisfait aux exigences minimales du PGO concernant le maintien d'un référentiel en ligne, le gouvernement a toutefois démontré certains progrès au cours de la période de mise en œuvre. Le processus de PGO en France aurait bénéficié d'un cadre pour organiser des rencontres régulières et structurées entre les organismes publics et la société civile visant à superviser la co-création et la mise en œuvre du plan d'action.

La Direction interministérielle de la transformation publique (DITP) relevant du Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques est devenue le chef de file du PGO peu de temps avant que le processus de co-création ne débute en février 2021. La DITP est chargée de coordonner les différents services qui participent au plan d'action. Bien que la DITP ait continué à organiser le processus du PGO dans le cadre du plan d'action, de multiples changements se sont produits au niveau de la direction politique. Ces changements ont eu un effet limité, voire nul, sur la mise en œuvre.

Le plan d'action de la France comprenait 59 engagements impliquant 21 institutions publiques et organismes publics indépendants. Ce plan complexe nécessitait l'administration soutenue et bien organisée de parties prenantes pertinentes et impliquées. Or, les multiples changements effectués au niveau de la gestion administrative du cycle du plan d'action ont eu un impact négatif sur la supervision et le suivi des engagements, et sur les échanges avec la société civile. Le point de contact du gouvernement a été remplacé à la fin du processus de co-création, alors que le plan d'action avait été adopté, avec une passation minimale. Le poste de Point de contact a à nouveau changé de mains à mi-parcours du processus de mise en œuvre. De plus, le processus de PGO n'était que l'un des nombreux portefeuilles gérés par le Point de contact, ce qui lui laissait peu de temps pour encadrer un grand nombre de parties prenantes. De nombreux changements de personnel ont également été effectués au sein de plusieurs ministères chargés de la mise en œuvre des engagements, compliquant encore la gestion des parties prenantes. Dans la plupart des cas cependant, la passation a été adéquate.

Durant la co-création, le Forum Open d'État était le mécanisme multipartite, mais non institutionnalisé, qui permettait au gouvernement d'échanger régulièrement avec la société civile à propos du processus du PGO. Le processus de co-création comprenait deux forums de ce type, dont l'un était organisé par la Cour des comptes.¹ Au moins dix ateliers thématiques ont été tenus lors de ces forums. Un « hackathon » sur les données de santé, des événements en ligne et un débriefing final ont également été organisés.² Sur la base des informations communiquées au MEI, il est difficile d'identifier les organisations de la société civile qui ont été choisies pour participer à ces événements, et de connaître leur contribution réelle au processus de co-création. Dans l'ensemble, la société civile a exprimé son mécontentement face au fait que les événements organisés ne comprenaient qu'une consultation limitée et n'incluaient aucune réponse raisonnée aux propositions de la société civile.³ Ce manque de réponse raisonnée est la principale raison pour laquelle le processus de co-création de ce plan d'action n'a pas satisfait aux exigences minimales du PGO.⁴

Dans le cadre de la mise en œuvre, les institutions et la société civile n'ont eu que peu d'occasions de se rencontrer et de superviser la mise en œuvre du plan d'action. Aucune réunion du Forum Open d'État n'a été organisée pendant la période de mise en œuvre en raison

de changements gouvernementaux et du remplacement du responsable gouvernemental du PGO.⁵ Le Point de contact a indiqué que sept ateliers de mise en œuvre avaient été organisés entre mars 2022 et février 2023.⁶ Deux autres réunions ont été mentionnées sur le site web français du PGO. Ces réunions portaient sur des événements spécifiques concernant les données de santé numériques et sur un plan d'action du ministère de la Justice qui équivaut à un rapport sur l'avancement de la mise en œuvre de l'engagement.⁷ Par rapport au processus de mise en œuvre du plan d'action précédent, il s'agit là d'une régression : la mise en œuvre du plan d'action national 2018-2020 prévoyait en effet l'organisation de six événements du Forum Open d'État.⁸

Le Point de contact a indiqué qu'en l'absence d'un forum multipartite officiel, les événements devaient être organisés par chaque ministère ou organisme public sur une base ponctuelle.⁹ Elle a également expliqué qu'un autre défi consistait à encourager les parties prenantes intéressées à continuer de participer aux événements liés à la mise en œuvre des engagements. Le forum multipartite officiel, qui correspond à l'engagement 3 du plan d'action national 2023-2025, est un développement positif pour le processus français du PGO. Ce forum pourrait en effet traiter ces questions tout en offrant un cadre stable pour favoriser la participation de la société civile. Il existait un site Internet et un référentiel du PGO réunissant des informations sur la mise en œuvre, mais ils n'ont pas été mis à jour, à l'exception des preuves de la mise en œuvre des engagements par le biais de liens disponibles dans la rubrique « Actualités » du site Internet. Une auto-évaluation a été effectuée par la DITP mais celle-ci n'a pas encore été publiée sur le site Internet français du PGO au moment de la rédaction de ce rapport.¹⁰

Conformité avec les exigences minimales

Le MEI évalue si les pays membres ont satisfait aux exigences minimales des normes de participation et de co-création du PGO dans le cadre de l'examen de la procédure.¹¹ Dans le cadre de la co-création, la France a agi conformément au processus du PGO. Les deux exigences minimales énumérées ci-dessous doivent atteindre au moins le niveau « en cours » pour considérer qu'un pays a agi conformément au processus du PGO.

Clé :

- Vert = Répond à la norme
- Jaune = En cours (des mesures ont été prises pour répondre à cette norme, mais la norme n'est pas atteinte)
- Rouge = Aucune preuve d'action

A-t-il agi conformément au processus du PGO pendant la période de mise en œuvre ?	
Le gouvernement a maintenu un référentiel du PGO en ligne, mis à jour au moins une fois pendant le cycle du plan d'action et contenant des preuves de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action.	Jaune
Le gouvernement a fourni au public des informations sur le plan d'action pendant la période de mise en œuvre.	Vert

¹ « La Cour accueille le premier Forum Open d'État sur la transparence de la vie publique », *Cour des Comptes*, 21 mai 2021, <https://www.ccomptes.fr/fr/rapports-activite/la-cour-accueille-le-premier-forum-open-detat-sur-la-transparence-de-la-vie> ;

« Crise et coopération : la DITP organise le jeudi 17 juin le 2nd Forum Open d'État », <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/crise-et-cooperation-la-ditp-organise-le-jeudi-17-juin-le-2nd-forum-open-detat>.

² « IRM Action Plan Review: France 2021–2023 », [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*, 8 août 2022, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/08/France_Action-Plan-Review_2021-2023_EN.pdf.

³ « IRM Action Plan Review: France 2021-2023 », [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*.

⁴ « IRM Action Plan Review: France 2021-2023 », [Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023] *Open Government Partnership*.

⁵ Mayara Soares Faria (Point de contact du PGO), entretien avec le chercheur du MEI, 1^{er} août 2024.

⁶ Mayara Soares Faria, entretien ; « Rapport sur l'atelier de participation citoyenne », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 10 juin 2022, document de travail du gouvernement.

⁷ Mayara Soares Faria, « Pérenniser la participation citoyenne à la politique du numérique en santé », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 24 janvier 2023, <http://web.archive.org/web/20230929235706/https://gouvernement-ouvert.modernisation.gouv.fr/assemblees/suiviogp/f/3/posts/4>; Mayara Soares Faria, « Le plan d'action issu des États généraux de la Justice », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 20 février 2023, <http://web.archive.org/web/20230929232106/https://gouvernement-ouvert.modernisation.gouv.fr/assemblees/suiviogp/f/3/posts/6>.

⁸ Nicolas Vogtenberger, « #GouvernementOuvert : Retour sur le lancement des Forums Open d'État », *Etalab*, 23 avril 2018, <http://web.archive.org/web/20210305185921/https://www.etalab.gouv.fr/gouvernementouvert-retour-sur-le-lancement-des-forums-open-detat> ; Nicolas Vogtenberger, « #OpenGov – publier en open data les données du répertoire des représentants d'intérêts : retour sur le Forum Open d'État #2 », *Etalab*, 19 juin 2018, <http://web.archive.org/web/20201201212827/https://www.etalab.gouv.fr/opengov-lumiere-sur-les-donnees-du-repertoire-des-representants-dinterets-retour-sur-le-forum-open-detat-2> ; Nicolas Vogtenberger, « Comment généraliser l'accès ouvert à la recherche ? Retour sur le Forum Open d'État #3 'Ouvrons la science' ! », *Etalab*, 6 août 2018, <http://web.archive.org/web/20210217035817/https://www.etalab.gouv.fr/comment-generaliser-lacces-ouvert-a-la-recherche-retour-sur-le-forum-open-detat-3-ouvrons-la-science> ; Mathilde Bras, « Data.gouv.fr et les algorithmes à l'épreuve de la médiation numérique : retour sur le Forum Open d'État #4 », *Etalab*, 12 octobre 2018, <http://web.archive.org/web/20210305195319/https://www.etalab.gouv.fr/data-gouv-fr-et-les-algorithmes-a-lepreuve-de-la-mediation-numerique-retour-sur-le-forum-open-detat-4> ; Victor Kahn, « #OpenGov Transparence de la commande publique, des données aux politiques d'achat, quels usages ? Retour sur le Forum Open d'État #5 », *Etalab*, 21 janvier 2019, <http://web.archive.org/web/20210305202158/https://www.etalab.gouv.fr/transparence-de-la-commande-publique-des-donnees-aux-politiques-dachat-quels-usages> ; Victor Kahn, « #OpenGov Transparence de l'aide publique au développement – retour sur le Forum Open d'État #6 », *Etalab*, 13 mai 2019, <http://web.archive.org/web/20210305193559/https://www.etalab.gouv.fr/opengov-transparence-de-laide-publique-au-developpement-retour-sur-le-forum-open-detat-6>.

⁹ Mayara Soares Faria, entretien.

¹⁰ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.

¹¹ Veuillez noter que l'évaluation future du MEI se focalisera sur la conformité aux normes mises à jour de co-création et de participation du PGO qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2022 : <https://www.opengovpartnership.org/ogp-participation-co-creation-standards/>.

Section IV : Méthodologie et indicateurs du MEI

Ce rapport soutient la redevabilité et l'apprentissage des membres par l'évaluation (i) du niveau d'achèvement de la mise en œuvre des engagements, (ii) des premiers résultats des engagements dont le niveau d'achèvement est élevé, identifiés comme prometteurs ou ayant donné des résultats significatifs par la mise en œuvre, et (iii) des pratiques de participation et de co-création tout au long du cycle du plan d'action. Le MEI a débuté le processus de recherche après la première année de mise en œuvre du plan d'action, avec le développement d'un plan de recherche, des recherches documentaires préliminaires et la vérification des preuves fournies dans le référentiel du PGO du pays.¹

En 2022, le PGO a lancé un processus de consultation pour co-créer une nouvelle stratégie pour 2023-2028.² Le MEI réexaminera ses produits, ses processus et ses indicateurs lorsque la co-création de la stratégie sera achevée. D'ici là, les rapports sur les résultats continueront d'évaluer les mêmes indicateurs que les rapports précédents du MEI :

Achèvement

Le MEI évalue le niveau d'achèvement pour chaque engagement du plan d'action, y compris les engagements regroupés dans l'examen du plan d'action.³ Le niveau d'achèvement de tous les engagements est évalué selon les catégories suivantes :

- *Aucune preuve disponible*
- *Pas commencé*
- *Limité*
- *Substantiel*
- *Achévé*

Premiers résultats

Le MEI évalue le niveau des résultats obtenus sur la base de la mise en œuvre d'engagements prenant clairement en compte la dimension du gouvernement ouvert, ayant un niveau élevé d'achèvement ou montrant des signes d'obtention de premiers résultats (tels que définis ci-dessous). Il prend en compte l'objectif attendu de l'engagement avant sa mise en œuvre, le contexte spécifique du pays dans lequel l'engagement a été mis en œuvre, le domaine politique spécifique et les changements signalés.

L'indicateur des premiers résultats établit trois niveaux de résultats :

- **Aucun résultat notable** : D'après les preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un gouvernement ouvert n'a donné que peu ou pas de résultats positifs. Après avoir évalué les activités poursuivies au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats (le cas échéant), le MEI n'a pas constaté de changements significatifs en termes :
 - d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions régissant un domaine politique ou au sein du secteur public,
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.
- **Résultats modérés** : D'après les preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un

gouvernement ouvert a donné des résultats positifs. Après avoir évalué les activités menées au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats, le MEI a constaté des changements significatifs en termes :

- d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions régissant un domaine politique ou au sein du secteur public,
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.
- **Résultats significatifs** : D'après les preuves recueillies (par le biais de recherches documentaires, d'entretiens, etc.), la mise en œuvre de l'engagement en faveur d'un gouvernement ouvert a donné des résultats positifs significatifs. Après avoir évalué les activités menées au cours de la période de mise en œuvre et leurs résultats, le MEI a constaté des changements significatifs en termes :
 - d'amélioration des pratiques, des politiques ou des institutions régissant un domaine politique ou au sein du secteur public,
 - d'amélioration de l'environnement propice à l'instauration de la confiance entre les citoyens et l'État.

Les résultats positifs significatifs montrent que l'on s'attend clairement à ce que ces changements (tels que définis ci-dessus) soient durables dans le temps.

Ce rapport a été préparé par le personnel du MEI en collaboration avec Elsa Foucraut et a été revu par Brendan Halloran, expert externe du MEI. La méthodologie du MEI, la qualité des produits du MEI et le processus d'examen sont supervisés par le Panel d'experts internationaux (PEI) du MEI. Les membres actuels du PEI sont les suivants :

- Snjezana Bokulic
- Maha Jweid
- Rocio Moreno Lopez

Ce processus d'examen, y compris la procédure d'intégration des commentaires reçus, est décrit plus en détail dans la section III du manuel de procédures⁴ et dans le plan d'action de la France 2021-2023. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section « Aperçu du MEI » sur le site Web du PGO.⁵ Un glossaire des termes relatifs au MEI et au PGO est disponible sur le site Web du PGO.⁶

¹ « Référentiel du PGO » *Direction interministérielle de la transformation publique*, 15 juillet 2024, <https://gouvernement-ouvert.modernisation.gouv.fr/assemblees/suiviogp>, [lien invalide]

² Voir PGO « Créer l'avenir du PGO ensemble : Planification stratégique 2023-2028 », <https://www.opengovpartnership.org/creating-ogps-future-together/>.

³ Le MEI regroupe les engagements qui partagent un objectif politique commun au cours du processus d'examen du plan d'action. Dans ces cas-là, le MEI évalue le « potentiel de résultats » et les « premiers résultats » au niveau du groupe. Le niveau d'achèvement est évalué au niveau de l'engagement. Pour plus d'informations sur la manière dont le MEI regroupe les engagements, voir la section IV sur la méthodologie et les indicateurs du MEI de l'examen du plan d'action.

⁴ *Independent Reporting Mechanism, IRM Procedures Manual, V.3* [Mécanisme d'évaluation indépendant, *Manuel des procédures du MEI*], 16 septembre 2017, <https://www.opengovpartnership.org/documents/irm-procedures-manual>

⁵ Open Government Partnership, IRM Overview [Aperçu du MEI] <https://www.opengovpartnership.org/irm-guidance-overview>.

⁶ Open Government Partnership, OGP Glossary [Glossaire du PGO], *Open Government Partnership* <https://www.opengovpartnership.org/glossary>. Lien français <https://www.opengovpartnership.org/fr/glossary/>

Annexe 1 : Données d'engagement¹

Engagement 1 : Diriger une politique européenne de soutien aux communs numériques

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à élaborer une politique de soutien aux communs numériques dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. Ses jalons comprenaient l'élaboration d'un budget de plusieurs millions d'euros pour promouvoir les communs numériques, l'organisation d'une conférence sur la souveraineté numérique et l'attribution d'un soutien budgétaire à des projets pertinents. Cet engagement est codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables dans la mesure où le MEI a déterminé qu'il ne possédait pas d'optique de gouvernement ouvert. En matière d'achèvement, une conférence de deux jours sur la souveraineté numérique a été organisée en février 2022 pour traiter des biens communs numériques.² Cet événement a donné lieu à une déclaration signée par 19 États membres de l'UE³ concernant la mise en place d'un groupe de travail pour soutenir la création de biens communs numériques.⁴ Un rapport validé par ces États a été publié en juin 2022.⁵ Les deux autres jalons n'ont pas encore été atteints. Bien que ce rapport réitère l'engagement pour la création de cette fondation, l'auto-évaluation du gouvernement montre toutefois que les fonds nécessaires n'ont pas encore été obtenus.⁶ Dans la mesure où cet engagement était lié à la présidence française du Conseil de l'Union européenne et que celle-ci s'est achevée en juin 2022, il est difficile de savoir si sa mise en œuvre sera poursuivie.

Engagement 2 : Développement d'une archive collaborative Open Terms Archive

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à développer une archive collaborative Open Terms Archive, pour suivre l'évolution des CGU des grands fournisseurs de services en ligne. Cet engagement est codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables dans la mesure où le MEI a déterminé qu'il ne possédait pas d'optique de gouvernement ouvert. En termes d'achèvement le site de l'Open Terms Archive est désormais en ligne.⁷ Selon l'auto-évaluation du gouvernement, le Pôle d'Expertise de la Régulation Numérique (PEReN) et l'Autorité de la concurrence utilisent tous deux cette ressource, bien que l'on ne sache pas dans quelle capacité.⁸ L'auto-évaluation indique que plus de 1 200 documents provenant de 628 services en ligne étaient disponibles sur ce site en octobre 2022 grâce à la participation des administrations publiques et de la société civile. Ce projet dispose également d'une présence active sur les réseaux sociaux.⁹

Engagement 3 : Poursuivre et étendre la politique d'ouverture des données

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à maintenir la capacité opérationnelle des jeux de données existants et à ouvrir de nouveaux jeux de données afin d'élargir la communauté d'intérêts autour des données ministérielles. Des preuves attestent de la publication de 7 nouveaux jeux de données par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au cours de la période de mise en œuvre entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2023.¹⁰ Cet engagement concernait également la maintenance des jeux de données existants. Toutefois, certains de ces jeux ne semblent pas avoir été mis à jour. Par exemple, le registre des naissances, mariages, décès et adoptions n'a pas été mis à jour depuis avril 2021 sur le portail des données ouvertes du gouvernement.¹¹ Aucune preuve de l'élargissement de la communauté dans le cadre de la (ré)utilisation des données ministérielles n'a été communiquée au MEI.

Engagement 4 : Mise en place d'une base de données de l'aide publique au développement française

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Analysé comme « prometteur » dans l'Examen du plan d'action, cet engagement visait à publier les informations relatives à l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale de la France, sous forme de données ouvertes dans une base de données publique centralisée. Le 14 novembre 2022, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique ont lancé le portail des données ouvertes de l'aide publique au développement (APD).¹² Le portail des données ouvertes facilite l'accès aux données concernant la politique publique française en matière d'aide au développement. Celles-ci sont accessibles par zone géographique, par secteur et par instrument financier. Ce portail comprend des jeux de données ouverts téléchargeables qui centralisent les données existantes, ainsi qu'une plateforme de visualisation des données.¹³ Le gouvernement a organisé des événements destinés aux organisations de la société civile et aux utilisateurs de données.¹⁴

La note de la France est passée de « passable » pour la période 2015 à 2020 à « bonne » dans l'Indice de la transparence de l'aide 2022. La France a toutefois perdu 6 points dans l'indice 2024 passant à 57,1 points, ce qui la place dans la catégorie « passable ». Cette baisse s'explique par un score plus faible dans trois des indicateurs de l'indice : la planification et les engagements organisationnels, les caractéristiques des projets et les données de développement conjointes.¹⁵ Un représentant de la société civile reconnaît que cette plateforme est intéressante et prometteuse, même si les utilisateurs de données utilisent

encore essentiellement les données de l'OCDE à ce stade.¹⁶ Cette personne suggère que ce site devienne un portail officiel de la transparence de l'aide au développement en proposant des données téléchargeables, mais aussi des documents et des informations qualitatives.¹⁷ Le gouvernement a, quant à lui, déclaré qu'il souhaite assurer une amélioration progressive et cohérente du site internet.¹⁸

Engagement 5 : Soutien à la participation citoyenne par un accès accru à l'information en Afrique

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à poursuivre le soutien technique et financier à la participation citoyenne en Afrique via la deuxième phase du Projet d'Appui au Gouvernement Ouvert dans les pays Francophones (PAGOF). L'Agence française de développement (AFD) a lancé la deuxième phase, comme indiqué dans l'engagement. Outre la Tunisie, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire qui sont déjà soutenus,¹⁹ cette phase comprend deux nouveaux pays (le Maroc et le Sénégal) et devrait se poursuivre jusqu'en 2025.²⁰ Le gouvernement, dans le cadre du PAGOF, l'Agence française anticorruption et la HATVP ont signé des protocoles d'accord avec la Haute Autorité ivoirienne en matière de bonne gouvernance. L'INSP co-développe actuellement avec ses homologues de Tunisie, du Sénégal et de Côte d'Ivoire un programme de gouvernement ouvert dont certaines parties seront intégrées à des modules en France, tandis que Démocratie Ouverte enrichit ses pratiques grâce à des échanges avec des OSC qui participent au PAGOF.²¹ Le MEI reconnaît que le PAGOF est une initiative positive qui a accompagné des initiatives de gouvernement ouvert dans des pays francophones. La méthodologie du MEI se concentrant sur les premiers résultats nationaux, cet engagement est considéré comme n'ayant pas obtenu de résultats notables dans le contexte national de la France. Néanmoins, les pays cibles du PAGOF pourraient éventuellement présenter des résultats positifs en matière de gouvernement ouvert, et ceux-ci seront reconnus dans les rapports nationaux respectifs.

Engagement 6 : Réussir ensemble la transition écologique et climatique !

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement vise à améliorer la participation citoyenne dans la phase d'élaboration de la stratégie française climat et énergie. La Commission nationale du débat public a organisé un processus de consultation complet, comprenant une plateforme en ligne ayant recueilli plus de 31 000 contributions ainsi que plusieurs réunions ciblant des citoyens de 18 à 25 ans, et a publié un résumé des données collectées.²² Des acteurs non gouvernementaux ont toutefois critiqué ce processus déclarant que, comme beaucoup de consultations, il ne s'accompagnait d'aucune action politique et d'aucun suivi,²³ alors que la stratégie gouvernementale sur l'énergie et le climat indique avoir été informée par cette consultation.²⁴ En mars 2024, soit un an après la consultation, le premier ministre a annoncé une nouvelle consultation dans le cadre de la stratégie,²⁵ ce qui pourrait renforcer l'impression qu'il s'agit-là de discussions sans rétroaction ni action adéquates.

Engagement 7 : Co-construire la 3e Stratégie nationale de la biodiversité pour la période 2021–2030 et créer de l'engagement au cœur même des territoires

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à impliquer les citoyens dans l'élaboration d'une feuille de route pour la stratégie nationale de la biodiversité 2021–2030. Une consultation a été lancée avant l'adoption du plan d'action et s'est poursuivie tout au long de la période de mise en œuvre, réduisant ainsi la valeur ajoutée que présente son intégration au plan d'action. Un rapport de synthèse a été publié²⁶, et la feuille de route a été présentée en novembre 2023.²⁷ Les diverses mesures prises pour mettre en œuvre la stratégie montrent que cette consultation a eu un impact direct sur au moins une action de mobilisation de financement public pour la biodiversité sur la base d'approches de budgétisation verte.²⁸

Engagement 8 : Associer les citoyens à la démarche « Habiter la France de Demain » concernant l'avenir des villes françaises

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à recueillir les retours des citoyens en matière d'urbanisme, de logement et d'environnement. Le ministère du Logement a finalisé cet engagement et publié son rapport sur une consultation de neuf mois ayant impliqué 4 000 citoyens²⁹ en octobre 2021, avant la publication du plan d'action.³⁰ Le site internet du ministère indique que cette consultation sera largement intégrée aux plans stratégiques.³¹

Engagement 9 : Construire ensemble une seule santé

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Le but de cet engagement était d'impliquer la société civile dans l'approche « One Health » afin de répondre aux questions de santé publique, animale et environnementale de manière unifiée et globale à mesure qu'elles se présentent. Cet engagement visait à entretenir un dialogue en continu par l'intermédiaire d'organes spécifiques, sans toutefois donner de détails. Le gouvernement a organisé un atelier sur ce sujet avec 70 participants issus de gouvernements régionaux, de collectivités territoriales, du domaine de la recherche et des OSC.³² En septembre 2022, le gouvernement a créé un Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARs) composé de 16 experts issus de la société civile, et comptant des spécialistes thématiques, des associations de patients et des représentants citoyens.³³ L'objectif de ce comité est de publier régulièrement des avis et des recommandations sur des questions liées à la santé publique, comme la propagation de la variole du singe ou du virus du Nil occidental, et de garantir un libre accès aux données de santé.³⁴ Une étude réalisée en 2023 a observé que le COVARs avait contribué à renforcer et à améliorer la compréhension et la mise en œuvre de l'approche One Health en France.³⁵

Engagement 10 : Réussir ensemble l'affichage environnemental

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

L'objectif de cet engagement était de sensibiliser le public en rendant plus lisible l'affichage environnemental des produits. Cet engagement ne comprenait pas de jalons clairs. Le gouvernement a co-conçu Ecobalyse, un outil de calcul des impacts environnementaux de l'industrie textile, à partir de huit webinaires thématiques participatifs. Il s'agit-là d'une initiative positive qui, si elle se poursuit, pourrait générer de meilleurs résultats à l'avenir. Notons cependant que cet outil a été lancé en avril 2024³⁶ après la période de mise en œuvre du plan d'action qu'évalue ce rapport. C'est la raison pour laquelle cet engagement est codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 11 : Améliorer l'accès aux informations sur les orientations d'aménagement du territoire grâce au Géoportail de l'urbanisme

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à organiser des ateliers usagers réunissant des membres de la société civile et des professionnels afin de concevoir les futures fonctionnalités du Géoportail de l'urbanisme (GPU). Selon le ministère de la Transition écologique, des ateliers usagers ont été organisés avec des professionnels et des organisations de la société civile afin d'explorer divers aspects du GPU. Ces événements ont donné lieu à de multiples améliorations du portail.³⁷ Le ministère a également tenu des ateliers pour présenter cet outil et recueillir des propositions d'amélioration et d'utilisation des données, en 2019 et 2020, avant les périodes de co-création et de mise en œuvre du plan d'action.³⁸

Engagement 12 : Renforcer l'engagement citoyen des jeunes

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à mettre en place trois initiatives : le Service national universel, un programme de volontariat destiné aux jeunes de 15 à 17 ans ; le Service civique, un programme similaire pour les jeunes de 16 à 25 ans ; et la Réserve civique, un programme d'engagement bénévole et occasionnel destiné aux citoyens de 16 ans et plus. Il visait également à créer un dispositif de mentorat pour les jeunes ainsi que le programme « pHARe » de lutte contre le harcèlement scolaire, à développer le dispositif des éco-délégués dans les établissements scolaires, et à y déployer la labellisation E3D. Selon l'auto-évaluation du gouvernement, tous les jalons ont été entièrement achevés. Le gouvernement a également indiqué que l'Accélérateur d'initiatives citoyennes et l'équipe de l'UNS avaient travaillé avec l'ONG Make Sense pour augmenter le nombre de jeunes participant à ce programme.³⁹ Notons toutefois que la pertinence de ces activités du point de vue du gouvernement ouvert ne s'est pas concrétisée au cours de la mise en œuvre. Concernant plus particulièrement le projet de Service national universel, un rapport de l'Assemblée nationale a émis des doutes quant à sa poursuite et à la continuation de sa mise en œuvre en raison de son coût financier et de ses capacités à atteindre ses objectifs.⁴⁰

Engagement 13 : Développer les dispositifs de participation citoyenne sur tout le territoire et en favoriser le suivi par les citoyens

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement avait trois objectifs : publier le suivi des plans d'action issu de la consultation citoyenne Grenelle de l'Éducation, faire monter en compétences les acteurs académiques sur les pratiques participatives et les valeurs du PGO, et fédérer et animer une communauté des acteurs de l'innovation publique dans l'éducation, la recherche et l'innovation. Durant la phase de mise en œuvre, le ministère de l'Éducation a mis en place 12 mesures issues du Grenelle, lesquelles ont toutes été documentées en ligne.⁴¹ Des syndicats d'enseignants ont exprimé des doutes et des inquiétudes à propos de certains résultats du Grenelle.⁴² Le gouvernement a indiqué avoir mis en place plusieurs initiatives de renforcement des capacités des acteurs académiques, telles qu'une formation en co-conception, des ateliers d'animation et de réflexion conceptuelle et la publication d'une boîte à outils d'animation.⁴³ L'auto-évaluation du gouvernement a également indiqué que certains ateliers avaient contribué à réunir une communauté d'acteurs de l'éducation.⁴⁴ Cependant, la mise en œuvre de cet engagement n'a pas clarifié sa pertinence du point de vue d'un gouvernement ouvert. Par conséquent, l'engagement est codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 14 : Encourager la contribution de toutes les parties prenantes dans les projets de construction d'établissements scolaires et ouvrir les établissements scolaires à la communauté éducative

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à encourager les élèves, les parents, les acteurs publics, la société civile et les entreprises à participer aux projets de construction et d'entretien des établissements scolaires. En mai 2022, le ministère de l'Éducation a publié la plateforme « Bâti Scolaire » qui offre des ressources pour la conception, l'entretien, la mise aux normes et la rénovation des bâtiments scolaires. Cette plateforme propose également une compilation de tous les guides produits suite à une consultation publique organisée en 2021, préalablement à ce plan d'action.⁴⁵ 16 « établissements de services » ont été mis en place à ce jour (Jalon 2)⁴⁶. Le gouvernement a indiqué qu'une étude d'impact sera menée en 2025 dans ces établissements.⁴⁷

Engagement 15 : Poursuivre l'ouverture des données, des algorithmes et des codes sources en développant la culture de la donnée

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à établir un plan d'actions open data au sein du ministère de l'Éducation, et comprenait la formation des agents publics aux données ouvertes en proposant notamment de nouveaux jeux de données selon les besoins des utilisateurs, ainsi

que l'organisation régulière d'événements comme des hackathons pour faciliter l'utilisation des données ouvertes. Le gouvernement a indiqué avoir nommé des ambassadeurs/référents des données, développé des outils de formation et organisé un hackathon.⁴⁸ Le portail de données ouvertes du ministère inclut 12 jeux de données publiés entre 2021 et 2023. Au moins quatre d'entre eux correspondent au type de jeux de données que le public souhaite voir publiés. Selon le ministère, les utilisateurs peuvent remplir un formulaire de demande de données sur data.education.gouv.fr depuis janvier 2023. En réponse aux demandes de données des utilisateurs, des données historiques sur l'indice de position sociale, l'écart-type par établissement et un jeu de données sur les complexes scolaires ont été ajoutés. Bien que cela ait été en dehors de la période de mise en œuvre, 126 jeux de données ont été publiés en 2024 à l'heure où nous écrivons ces lignes, sur des sujets liés à la localisation géographique des établissements éducatifs, aux résultats d'examens, aux salaires des fonctionnaires, aux effectifs scolaires, aux indicateurs sociaux dans les établissements scolaires, etc.⁴⁹ Bien que ces progrès soient bienvenus, des efforts supplémentaires seront toutefois nécessaires pour répondre à l'évaluation par les usagers de ce qui constitue des données à forte valeur. Les demandes de données sur les enseignants absents et non remplacés et sur les effectifs des classes se poursuivent. Ce point identifié dans l'Examen du plan d'action a fait l'objet d'une demande continue de la part du public.⁵⁰ La publication d'informations sur l'origine sociale des écoliers est un autre exemple, suite à une décision de justice rendue dans une affaire instruite par un journaliste.⁵¹

Engagement 16 : Favoriser la démocratie sanitaire et environnementale à l'école, au collège, au lycée et dans l'enseignement supérieur

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à publier des données sur l'impact de la pandémie de COVID-19 au niveau des fermetures d'établissements scolaires, à publier le nombre de postes de professionnels de santé présents dans les établissements scolaires, et à déployer des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, et à documenter et diffuser les initiatives pédagogiques innovantes liées à la lutte contre la pandémie. Le ministère de l'Éducation a publié chaque semaine jusqu'en avril 2022, des données de haut niveau sur l'impact qu'a eu la pandémie de COVID-19 sur les fermetures d'établissements scolaires.⁵² Il n'existe aucune preuve de données publiées annuellement sur le nombre de professionnels de santé couverts à la maille départementale, académique et régionale malgré la demande du public pour ces informations.⁵³ En avril 2022, le décret n° 2022/540 a créé le Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE).⁵⁴ Ce comité dispose d'un site Internet qui offre de plus amples informations ainsi que des mises à jour et des ressources publiées régulièrement.⁵⁵ Enfin, le kit sur les initiatives éducatives novatrices a été publié en décembre 2022.⁵⁶

Engagement 17 : Renforcer la transparence de la commande publique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à augmenter le nombre de points de données publiés à propos de la commande publique, à développer une plateforme de visualisation des données, à sensibiliser les acheteurs publics, et à organiser des projets pilotes en Bretagne et à Paris. Un décret élargissant le champ d'application des données de passation de marchés soumises à une publication régulière obligatoire est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024 (Jalon 1). Ce décret a fait grimper le nombre de points de données de 23 à environ 40. Un expert en marchés publics non gouvernemental a indiqué qu'il s'agissait-là d'une étape positive qui ravivera l'intérêt pour les données ouvertes dans le domaine des marchés publics.⁵⁷ Cette personne a déclaré que cette réforme rendrait publiques des données jusqu'alors uniquement accessibles par l'administration publique, ainsi que des données ouvertes sur les contrats publics d'une valeur de 40 000 à 90 000 euros, et des données sociales et environnementales. Notons que la plateforme nationale d'accès aux données des marchés publics (Jalon 2) existait avant la publication de ce plan d'action, dans la mesure où il s'agit de la plateforme nationale de données ouvertes couvrant tous les jeux de données économiques et financières.⁵⁸ Il n'existe toutefois aucune preuve de campagne publique encourageant les acheteurs à utiliser la plateforme (Jalon 3), ni de projets pilotes déployés en Bretagne et/ou à Paris (Jalon 4).

Engagement 18 : Engager les territoires dans un débat national sur le numérique

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à organiser des ateliers sur la numérisation afin de stimuler le débat et de recueillir des avis et des propositions au niveau régional. Le Conseil national du numérique a organisé des ateliers et des événements sur diverses questions numériques, dont une cinquantaine d'événements en 2022 et 2023, et il a publié les résultats de ces rencontres.⁵⁹ Ces travaux ont donné lieu à la publication des principales leçons pour développer et examiner une culture numérique partagée. Ces informations peuvent être consultées en ligne gratuitement.⁶⁰

Engagement 19 : Renforcer la transparence du plan de relance

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à renforcer la transparence du plan de relance économique de la France post-COVID-19 en publiant des données, en créant une plateforme nationale avec visualisations des progrès, et en organisant des événements encourageant la réutilisation des données. Selon l'auto-évaluation du gouvernement, les données du plan de relance sont publiées sur une base mensuelle (Jalon 1). Le gouvernement a développé une plateforme nationale consultable afin de suivre la mise en œuvre du plan de relance, ainsi que des données régionales.⁶¹ Un représentant de la société civile a souligné l'absence de volonté politique pour assurer la transparence au niveau du financement du plan de relance,⁶² un point également noté, à la fin de la période de mise en œuvre du plan d'action, par Transparency International (TI) France⁶³ et la presse.⁶⁴ Selon TI France, les données publiées sur les fonds de relance sont trop tardives (elles devraient être publiées en 2026), incomplètes, limitées et dispersées.⁶⁵ TI France avait proposé des recommandations pour améliorer la transparence du plan de relance en mai 2022.⁶⁶

Engagement 20 : Renforcer le rôle de l'instance ministérielle d'écoute des usagers

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Aucune preuve disponible ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à impliquer les usagers dans la conception des services numériques du ministère de l'Intérieur par le biais de panels d'utilisateurs représentatifs et par l'identification d'outils et de méthodes permettant d'effectuer des tests auprès de différents panels. Le gouvernement n'a communiqué aucune information à propos de sa mise en œuvre.

Engagement 21 : Déployer le dispositif FR-Alert

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à créer un dispositif d'alerte d'urgence pour les situations de crise conformément à la directive européenne 2018/1972. Le dispositif de téléphonie mobile FR-Alert a été lancé en juin 2022.⁶⁷ Des informations sur les dernières alertes sont disponibles sur le site Internet de FR-Alert selon un classement chronologique et géographique. Ce dispositif a été utilisé pour la première fois avec succès en 2023 pour prévenir plus d'un million de personnes de l'arrivée d'orages violents dans cinq départements de l'est du pays.⁶⁸ L'utilisation de ce dispositif n'est pas encore entrée dans les mœurs, comme en témoigne la réaction du public à une alerte lancée dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024.⁶⁹

Engagement 22 : Rénovation du dispositif de validation des acquis de l'expérience

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Aucune preuve disponible ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Les jalons de cet engagement comprenaient l'organisation d'ateliers ouverts et de consultations en ligne avant une réforme du dispositif de Validation des acquis de l'expérience. L'auto-évaluation du gouvernement n'a indiqué aucune preuve de mise en œuvre préalablement au lancement de la plateforme en juillet 2023, comme le permet la loi 2022/1598.⁷⁰

Engagement 23 : La démarche Territoires d'engagement

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à soutenir l'engagement des citoyens et la co-création de politiques publiques dans 10 à 20 collectivités locales sur une période 3 ans en formant des fonctionnaires. Le budget prévu pour chaque collectivité était de 100 000 € par an. Quatorze collectivités locales ont bénéficié de ce programme (Jalon 1). Une nouvelle phase est en cours de lancement, démontrant ainsi le potentiel de pérennisation de cet engagement au-delà du plan d'action. Le site Internet affiche plusieurs exemples de soutien aux collectivités locales.⁷¹ Sur la base des données communiquées au MEI, cet engagement a eu des résultats précoces modérés en termes de renforcement de la participation au niveau local.

Engagement 24 : Favoriser l'accès de la société civile aux données publiques des collectivités territoriales

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à améliorer la qualité et la quantité des données ouvertes au niveau local. Deux jalons (Jalon1 et Jalon 2) devaient s'achever avant le début de la mise en œuvre. Ces deux jalons ont été achevés.⁷² Une journée nationale sur les données régionales impliquant des représentants de la société civile a été organisée en janvier 2023 (Jalon 8).⁷³ L'Agence nationale de la cohésion des territoires n'a présenté aucune preuve d'achèvement de l'organisation d'ateliers de consultation visant à identifier les besoins de la société civile en matière de données ouvertes (Jalon 3) ou à contribuer aux données environnementales (Jalon 5). Notons toutefois que l'Agence nationale de la cohésion des territoires a noué un partenariat avec Open Data France (ODF) pour accompagner les collectivités locales dans

l'ouverture de leurs données, même si cette initiative s'inscrit dans un programme lancé en 2017 suite à la loi de 2016 pour une République numérique qui impose l'ouverture des données par défaut.⁷⁴ L'ODF a, quant à elle, indiqué que jusqu'en octobre 2022, 868 autorités locales avaient rendu leurs données publiques (une augmentation de 18 % par rapport à 2021)⁷⁵ et noté que 16 % de toutes les autorités locales avaient ouvert leur accès aux données publiques, démontrant ainsi une augmentation à l'impact globalement limité.

Engagement 25 : Favoriser la participation de la société civile aux projets du Ministère de la Justice

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à organiser une consultation citoyenne sur l'état général du système judiciaire, à recueillir les besoins des utilisateurs dans le cadre de la refonte du site Internet justice.gouv.fr, à standardiser les mécanismes de collecte des commentaires des citoyens en ligne, et à créer un laboratoire d'innovation. Les jalons de cet engagement ont été, dans la majeure partie, mis en œuvre avant la publication du plan d'action. En 2022, les conclusions de ces consultations ont été publiées et intégrées dans le programme de travail 2023-2027 du ministère de la Justice.⁷⁶ Ce programme comprend six priorités thématiques identifiées lors de la consultation sur le système judiciaire : un système judiciaire compréhensible, attentif et accessible, efficace dans les affaires criminelles, renforcé et capable de protéger les individus dans leur vie quotidienne, tout en assurant une justice civile efficace.⁷⁷ Le ministère a ouvert un laboratoire d'innovation qui mène actuellement sept projets⁷⁸ et a organisé des ateliers sur l'écosystème de [justice.gouv](https://justice.gouv.fr) et les besoins en données ouvertes. Une synthèse de ces ateliers a été publiée en avril 2021.⁷⁹

Engagement 26 : Accompagner l'open data des décisions de justice

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à établir des groupes de travail et à favoriser le dialogue pour promouvoir la compréhension et la réutilisation des données publiques liées à la justice. Le ministère de la Justice a développé et publié des ressources ainsi que des liens pertinents sur les décisions juridiques et les données ouvertes (Jalon 1).⁸⁰ Un groupe de travail réunissant des institutions publiques, des sociétés de technologies juridiques et des groupes non gouvernementaux a examiné et publié un rapport sur l'éthique de la réutilisation des décisions de justice en tant que données ouvertes (Jalon 2).⁸¹ Le Conseil d'État a organisé un événement sur la Transformation du droit en octobre 2023 et un hackathon en novembre (Jalon 3 et Jalon 4).⁸² Les représentants de la société civile se sont déclarés très satisfaits,

indiquant avoir eu des discussions fluides, sincères et constructives dans le cadre de réunions régulières ouvertes aux parties prenantes au-delà de celles qui ont l'habitude d'y participer.⁸³

Engagement 27 : Simplifier l'accès aux services publics pour les entrepreneurs du numérique en santé

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Non ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à poursuivre le développement d'une plateforme, baptisée « G_NIUS », afin de faciliter les relations entre les acteurs des secteurs publics et privés dans le cadre de la santé numérique.⁸⁴ L'examen du plan d'action du MEI a indiqué que cet engagement n'était pas vérifiable et qu'il ne possédait pas d'optique de gouvernement ouvert.⁸⁵ Si le gouvernement a souligné la mise en place de divers services sur la plateforme en ligne au cours de cette période, la mise en œuvre de l'engagement n'a pas satisfait aux exigences du MEI pour présenter une optique de gouvernement ouvert.⁸⁶

Engagement 28 : Pérenniser la participation citoyenne à la politique du numérique en santé

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à mettre en place des ateliers citoyens réunissant des citoyens et des représentants d'associations de patients et se déroulant sous la forme de réunions de consensus afin d'examiner les enjeux émergents liés aux usages du numérique dans le secteur de la santé. Tous les jalons devaient toutefois être achevés avant le début de la période de mise en œuvre. Ce comité citoyen composé d'une trentaine de personnes venues de toute la France s'est réuni en novembre 2021⁸⁷ afin d'élaborer des recommandations publiques destinées à la délégation de la santé numérique.⁸⁸ Le gouvernement a indiqué que 70 % des propositions avaient été intégrées à l'élaboration du projet *Mon espace santé* lancé en janvier 2022.⁸⁹

Engagement 29 : Faciliter la coopération entre les citoyens engagés et les agents publics

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement s'inscrivait dans un projet du ministère de la Santé visant à mobiliser des ambassadeurs (des personnes chargées de diffuser des informations) afin de soutenir le déploiement du projet Mon espace santé. Cet engagement s'accompagnait initialement de jalons avant la publication du plan d'action, mais le gouvernement a indiqué que le projet s'est poursuivi en 2022 et en 2023, et qu'il comptait plus de 2 000 ambassadeurs à l'échelle nationale d'ici 2023.⁹⁰ Selon la méthodologie du MEI, cet engagement concerne l'information publique plutôt que la participation citoyenne ; sa pertinence en matière de gouvernement ouvert n'étant pas apparue de manière évidente durant sa mise en œuvre, il est par conséquent codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 30 : Mise à disposition d'un programme d'écoute citoyenne

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à mettre en œuvre des espaces d'écoute pour recueillir régulièrement les commentaires des citoyens sur les données de santé, par le biais notamment de consultations en ligne et d'un groupe de travail de la société civile. Les jalons de cet engagement étaient en grande partie antérieurs à la publication du plan d'action. Toutefois, le gouvernement a poursuivi ses projets de dialogue avec la société civile en 2022 et 2023, en renforçant notamment ses liens avec France Assos Santé, la principale fédération d'associations de patients. Ces initiatives comprenaient des panels de 50 à 70 citoyens. Par exemple, en 2023, Health Data Hub a organisé un exercice de concertation avec des lycéens afin de discuter de la question des données de santé et de l'IA.⁹¹

Engagement 31 : Mettre en œuvre une démarche de référencement des services numériques de santé à destination des citoyens

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à proposer un catalogue d'applications de santé numérique certifiées. Selon l'auto-évaluation du gouvernement, ce catalogue a été lancé en novembre 2022.⁹² Dans la mesure où le MEI a déterminé que cet engagement ne répondait pas aux critères de l'optique de gouvernement ouvert, il est codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 32 : Promouvoir et développer l'ouverture des données aux citoyens grâce aux Data Challenges

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à organiser des Data Challenges dans le but de collecter et de centraliser des données de santé pertinentes pour la recherche et de faciliter l'accès des citoyens à ces données en les présentant dans un format open data en partenariat avec des professionnels de santé. Le gouvernement a indiqué que six Data Challenges avaient été organisés en 2022 et 2023, avec la participation de 100 à 600 personnes par Challenge. Selon la page Internet dédiée du gouvernement, l'un de ces Data Challenges a donné lieu à la publication d'un article de recherche dans une revue médicale à comité de lecture.⁹³ Ce projet a été mis en place en 2020, et de nouvelles initiatives ont été lancées en 2024.⁹⁴

Engagement 33 : Construire une culture de la donnée de santé

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à organiser des formations publiques gratuites sur l'utilisation des données de santé. Le gouvernement a organisé 6 formations au total.⁹⁵ D'autres formations ont été organisées après la fin de la période de mise en œuvre.⁹⁶ Une formation en ligne a également été lancée. La première de ces sessions a été suivie par 220 personnes, la seconde par 600 personnes.⁹⁷ Un programme universitaire a été lancé en 2023 en partenariat avec les universités de Bordeaux, Aix-Marseille, et Paris-Cité.

Engagement 34 : Développer la démarche d'ouvertures de code sources, de données et promouvoir la science ouverte en santé

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à démocratiser l'accès aux connaissances sur les données de santé et à augmenter le nombre de contributeurs et d'utilisateurs de codes open source. Le seul jalon achevé était le lancement d'un AMI pour financer le développement d'algorithmes destinés à faciliter l'utilisation des données.⁹⁸ En dehors du champ de cet engagement, le gouvernement a développé un service de requêtes à la demande permettant à la société civile d'accéder aux données de santé. Ces données n'ont pas encore été ouvertes pour diverses raisons.⁹⁹ Entre

2021 et 2023, plusieurs requêtes ont été finalisées avec France Vascularités, AFM-Téléthon, et Afa Crohn RCH France (Afa).¹⁰⁰

Engagement 35 : Assurer la transparence de l'usage des données de santé et faciliter l'exercice des droits citoyens concernant l'utilisation de leurs données personnelles

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à faciliter l'accès aux métadonnées de santé des patients en proposant un répertoire public des bases de données, en créant une liste de projets qui emploient des données de santé, et en publiant les résultats partageables des recherches. Copiloté par le Health Data Hub, le seul jalon de cet engagement visait à produire des résultats de recherche. Celui-ci devait être achevé avant l'adoption du plan d'action. Un référentiel de projets utilisant des données de santé personnelles est actuellement en ligne. Cette ressource compte plus de 7 500 projets répertoriés en 2023.¹⁰¹ Ce projet se poursuivra en 2024 avec l'élaboration d'un formulaire numérique permettant d'exercer ses droits. Un groupe de citoyens, de patients et d'étudiants a travaillé sur ce nouvel outil¹⁰² qui permettra aux citoyens de soumettre des demandes pour exercer leurs droits relatifs aux données de santé personnelles. Ces formulaires seront ensuite transmis au délégué à la protection des données qui donnera suite à chaque demande.¹⁰³

Engagement 36 : Renforcer l'engagement des citoyens dans la politique maritime et littoral française

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait la publication de données ouvertes pertinentes par le ministère de la Mer suite à un ambitieux processus de consultation publique allant au-delà de ce qu'exige la loi. Un portail des données ouvertes dédié est désormais en ligne.¹⁰⁴ Tout au long de la période de mise en œuvre, le ministère a organisé des consultations publiques dans le cadre de son programme *Mer Littoral* 2030.¹⁰⁵ Toutefois, la qualité de l'engagement du public, qui dépasse les exigences légales, est difficile à définir. On ignore aussi si les jeux de données publiés ont été réutilisés.

Engagement 37 : Un enseignement supérieur plus transparent et une science plus ouverte

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation comprenait des jalons ambitieux sur le renforcement des politiques de science ouverte, le développement du lien entre science et société, la promotion de la réussite de tous les étudiants et de la qualité de la vie étudiante, la promotion de la transparence de la politique scientifique gouvernementale, la définition d'une politique sur les logiciels libres, et l'adoption d'une approche centrée sur l'expérience des utilisateurs des services publics. Ses jalons proviennent, pour la plupart, d'une feuille de route nationale concernant la science ouverte. En 2022, le ministère a lancé le site recherche.data.gouv.fr¹⁰⁶ qui réunit plus de 4 000 jeux de données.¹⁰⁷ Le ministère a également mis au point un baromètre doté d'indicateurs clés mesurables afin de suivre l'impact de la publication des jeux de données au fil des ans.¹⁰⁸ Ce baromètre montre que 65 % des publications scientifiques françaises ont été rendues publiques, soit une augmentation de 4 % seulement par rapport à 2021, et de 27 % par rapport à 2018. Les tendances positives de la science ouverte en France ont accusé un léger ralentissement au cours de la période étudiée, avec une ouverture soutenue qui n'est toutefois pas totale.

Engagement 38 : Outiller le Gouvernement ouvert

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait à créer un tableau de bord permettant de suivre la mise en œuvre du plan d'action. Ce tableau de bord a été achevé mais il n'a pas été mis à jour ou utilisé en tant que référentiel ou outil pour donner des informations sur la mise en œuvre.¹⁰⁹ En 2024, cette plateforme n'était plus accessible. Selon le gouvernement, cette plateforme a été désactivée afin de centraliser et de continuer à fournir toutes les informations relatives au PGO sur le site principal du PGO.¹¹⁰

Engagement 39 : Favoriser l'appropriation des résultats de l'action publique par les citoyens

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à créer, en collaboration avec les citoyens, un baromètre open-source afin d'assurer la transparence des résultats des décisions de politique publique, et de permettre aux citoyens de partager leurs expériences ou de poser des questions. Le site Internet du baromètre a été lancé en janvier 2021, avant le début de la période de mise en œuvre. Il a été actualisé en mai 2023 avec de nouveaux domaines prioritaires. Il présente désormais des informations sur 57 indicateurs de 49 réformes prioritaires réparties dans quatre domaines prioritaires. Les membres du public peuvent consulter des informations et des données relatives à des domaines thématiques en lien avec leur localité, leur département ou leur région. Le MEI n'a obtenu aucune information prouvant que ce baromètre a été co-crée avec les citoyens, comme le suggère l'engagement.¹¹¹ De plus, ces données ne sont pas reliées aux jeux de données de départ sur data.gouv.fr. Si beaucoup d'informations publiées sur le baromètre offrent aux citoyens des précisions sur certains domaines politiques, celles-ci ne sont toutefois pas étayées par des jeux de données complets, correctement référencés et ouverts. De plus, ce baromètre s'apparente davantage à un outil de communication intragouvernementale qu'à un moyen d'impliquer les citoyens dans le suivi des résultats des politiques publiques.

Engagement 40 : Améliorer la qualité des services publics en favorisant l'expression des usagers

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait le déploiement à grande échelle de Services Publics+, une plateforme numérique rassemblant l'expérience des citoyens avec les services publics afin d'améliorer l'offre de ceux-ci. Cette plateforme a été actualisée en 2022.¹¹² Comme prévu, cet engagement a créé une communauté d'usagers (Jalon 1),¹¹³ instauré un label de qualité des services publics délivré par le gouvernement (Jalon 3),¹¹⁴ et poursuivi l'amélioration des « événements de vie » disponibles sur la plateforme (Jalon 2) comme « Je deviens étudiant » ou « Je renouvelle mon logement ». Le baromètre de Services Publics+ a été publié en mai 2023 (Jalon 4).¹¹⁶ Ce site indique avoir reçu plus de 50 millions de visites par mois depuis janvier 2024 avec une note de satisfaction globale de 3,4 sur 5.¹¹⁷ Cette plateforme est aujourd'hui bien établie et connue du public.

Engagement 41 : S'appuyer sur le logiciel libre pour renforcer l'attractivité de l'État-employeur auprès des talents du numérique : Organisation des ateliers BlueHats

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Cet engagement visait l'organisation d'ateliers techniques destinés aux agents publics portant sur l'utilisation de logiciels libres ainsi que l'amélioration de la base de données des logiciels libres approuvés pour le gouvernement. Cette base de données des logiciels approuvés a été lancée en 2012 et mise à jour en 2021 en tant qu'application Internet proprement dite. Cette ressource est régulièrement mise à jour par des fonctionnaires volontaires.¹¹⁸ 55 webinaires et 8 ateliers quotidiens ont été organisés pour la communauté Bluehat tout au long de la période de mise en œuvre (comme cela avait été le cas par le passé) et ceux-ci se sont poursuivis en 2024.¹¹⁹ Dans la mesure où le MEI a déterminé que la mise en œuvre de cet engagement ne répondait pas aux critères de l'optique de gouvernement ouvert, il est donc codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 42 : Développer et accompagner l'ouverture des codes sources : mise en œuvre de la plateforme code.gouv.fr

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à créer une application web, code.gouv.fr/sources, sur laquelle publier les codes sources qu'utilisent les agences gouvernementales afin de favoriser la coopération inter-administrative et de contribuer aux applications et logiciels en open source.¹²⁰ Ce site numérise les informations jusqu'alors disponibles en format PDF afin de faciliter la coopération inter-administrative.

Engagement 43 : Développer la culture de l'open data au sein des administrations

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à proposer aux fonctionnaires des formations en open data. Dans le cadre de la réalisation des trois jalons de cet engagement, le gouvernement a indiqué avoir mis en œuvre 19 formations destinées aux agents publics.¹²¹ Ces formations en ligne sont proposées aux fonctionnaires qui se connectent au site.¹²² Dans la mesure où le MEI a déterminé que la mise en œuvre de cet engagement ne répondait pas aux critères de l'optique de gouvernement ouvert, il est donc codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 44 : Réaliser l'inventaire des algorithmes publics

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|--|--|

<ul style="list-style-type: none"> ● Potentiel de résultats : Difficile à définir 	
<p>Cet engagement visait à lancer la réalisation d'un inventaire des algorithmes publics, puis à évaluer cette initiative. Si le processus de création de cet inventaire a donné lieu à la publication de feuilles de route ministérielles,¹²³ le gouvernement a toutefois indiqué que cette ressource n'avait pas été achevée et que les jalons avaient été différés.¹²⁴ Aucune preuve d'évaluation n'a été communiquée au MEI.</p>	

Engagement 45 : Encourager le recours à des expertises scientifiques dans la conception des politiques publiques et développer l'ouverture des administrations à la recherche

<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir 	<ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable
<p>Cet engagement visait à renforcer les relations entre les scientifiques, les universitaires et les décideurs politiques au sein de l'administration afin d'apporter aux politiques publiques un soutien scientifique rigoureux. Le but de cet engagement était également de faciliter l'accès des chercheurs aux données gouvernementales. Le gouvernement a indiqué avoir organisé une discussion entre les scientifiques et les responsables de politiques publiques, sans toutefois créer de groupe de travail pour soutenir l'utilisation de l'expertise scientifique dans l'élaboration des politiques publiques (Jalon 1). Le gouvernement indique également que le guide visant à encourager les personnes publiques à recourir à des contrats de recherche n'a pas été publié (Jalon 2), tandis que deux conventions de chaires sur l'innovation publique ont été reconduites (Jalon 3). La DITP a également financé et recruté un doctorant pour travailler sur un traitement automatisé du langage naturel ainsi qu'un chercheur à temps plein pour conseiller le directeur. Elle a participé à un consortium de recherche européen dans le cadre du programme Horizon Europe ainsi qu'à des conférences scientifiques.¹²⁵</p>	

Engagement 46 : Soutenir l'innovation ouverte sur les territoires grâce aux laboratoires d'innovation

<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir 	<ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés
<p>Le gouvernement s'est engagé à financer et à soutenir les laboratoires d'innovation régionaux. Le gouvernement a indiqué que quatre nouveaux laboratoires ont été créés fin 2021, avant l'adoption du plan d'action.¹²⁶ Ce programme existe depuis 2016. 14 laboratoires d'innovation publics territoriaux ont été soutenus par la DITP dans le cadre de leur mise en œuvre. Deux d'entre eux ont été créés pendant la période de mise en œuvre de cet engagement (Lab'L dans le Val-de-Loire et Lab Zero dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur).¹²⁷ La DIPT a attribué 200 000 € à chaque laboratoire territorial dans le cadre du Plan</p>	

de Relance (Jalon 1).¹²⁸ Selon le gouvernement, le budget de l'État de 2023 incluait également le financement de 25 nouveaux postes à temps plein dans les laboratoires soutenus par la DITP. La DITP a également lancé en 2022 un programme de formation pour le personnel de laboratoire dans le but de définir ou d'actualiser le mode de fonctionnement des laboratoires. Ce programme a touché 90 responsables par an (Jalon 3).¹²⁹ Un rapport d'étape concernant les laboratoires des préfectures de région et des autorités locales a été publié en mai 2022 (Jalon 4 et Jalon 5).¹³⁰ Sur la base des informations communiquées au MEI, il est difficile de savoir si la DITP a financé les laboratoires des préfectures de région (Jalon 2).

Engagement 47 : Développer l'émergence d'initiatives citoyennes d'intérêt général

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement est évalué dans la section II.

Engagement 48 : Création et déploiement du Système de Design de l'État

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Le gouvernement s'est engagé à créer et à déployer le Système de Design de l'État, une initiative qui vise à normaliser l'identité de marque en ligne du gouvernement grâce à des composants numériques prêts à l'emploi. Bien que cet engagement ait été, en grande partie, terminé avant l'adoption du plan d'action, le gouvernement a achevé son déploiement et sa maintenance durant la période de mise en œuvre, comme indiqué dans le plan d'action. Selon le gouvernement, ce nouveau système a fait gagner à l'administration 40 % du temps qu'elle consacre à la création de sites Internet. S'il s'agit-là, a priori, d'une activité positive, cet engagement présente essentiellement des avantages en interne. Il a donc été codé comme n'ayant pas obtenu de résultats notables.

Engagement 49 : Promotion de la participation citoyenne au sein de l'État

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à publier des ressources en ligne pour permettre aux institutions publiques de mieux échanger avec les citoyens. Le ministère de la Transformation et de la

Fonction publiques a publié en mars 2024, en dehors de la période de mise en œuvre, un guide destiné aux institutions publiques qui souhaitaient échanger avec les citoyens (Jalon 1).¹³¹ L'offre d'accompagnement du Centre interministériel de la participation citoyenne est d'ores et déjà disponible en ligne (Jalon 2).¹³²

Engagement 50 : Rendre lisibles et transparentes les démarches de participation citoyenne

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à créer une plateforme réunissant l'ensemble des initiatives participatives lancées par les différents ministères. Le gouvernement a lancé une plateforme regroupant toutes les consultations publiques en cours au mois de novembre 2021, avant l'adoption du plan d'action.¹³³ Cette plateforme était régulièrement actualisée jusqu'au mois d'octobre 2023.¹³⁴ Elle offre un aperçu plus clair et plus détaillé des consultations en cours à l'échelle nationale ainsi que des consultations terminées. Notons toutefois qu'il est indiqué sur ce site que seuls les programmes de participation citoyenne non obligatoires sont présentés.¹³⁵

Engagement 51 : Renforcer l'accessibilité du juge administratif pour le citoyen

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achievé ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

Cet engagement visait à améliorer l'accessibilité et la fluidité du parcours utilisateur dans Télérecours citoyens, une plateforme en ligne permettant aux citoyens de déposer des recours administratifs, d'échanger avec un point de contact et de rester informés des étapes de la procédure avec la juridiction tout au long de l'instruction de leur affaire. Le gouvernement a créé un club utilisateur composé de 15 membres afin de tester les fonctionnalités de cette plateforme tout au long de son développement (Jalon 3) et il a fait appel à des groupes de la société civile pour recueillir leurs retours pour simplifier la plateforme ainsi que les termes techniques qu'elle emploie.¹³⁶ Le gouvernement a également intégré des aides contextuelles pour guider l'utilisateur à chaque étape, tandis qu'un service d'assistance téléphonique dédié est proposé aux utilisateurs de Télérecours citoyens (Jalon 5). La DINUM a réalisé l'audit d'accessibilité RGAA et déterminé que le site était partiellement accessible dans la mesure où 61 % des 106 critères ont été remplis (Jalon 2 et Jalon 4).¹³⁷

Engagement 52 : Impliquer davantage les citoyens dans les travaux de la Cour des comptes

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Substantiel | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Significatif |
|---|---|

Cet engagement est évalué dans la section II.

Engagement 53 : Accroître l'ouverture et l'impact des travaux de la Cour des comptes auprès des citoyens

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés |
|---|--|

Cet engagement visait à publier davantage d'aspects des travaux d'audit de la Cour des comptes. Six des huit jalons de l'engagement devaient être entrepris pendant la période de mise en œuvre du plan d'action (Jalon 1, jalons 3 à 5, jalons 7 et 8).

La Cour des comptes assure désormais le suivi des recommandations faites aux institutions financières au moyen d'un rapport distinct. En 2023, d'autres données qualitatives concernant l'impact de ces recommandations ont été ajoutées, portant ainsi à 11 le nombre d'enquêtes entreprises. Un baromètre de suivi par chambre n'a toutefois pas été mis en place (Jalon 5).¹³⁸ Par ailleurs, la *Cour des Comptes* a indiqué que la clarification et le renforcement du caractère opérationnel de ses recommandations avaient été achevés (Jalon 7). Une procédure dite d'« audit flash » du plan visant à aider les personnes en chômage de longue durée a été lancée en 2023 pour renforcer la réactivité des travaux de la Cour des comptes et expertiser le coût des mesures en quelques mois seulement. La Cour des comptes n'a pas organisé des réunions de restitution auprès des citoyens pour présenter ses travaux (Jalon 1), et aucune preuve concernant l'achèvement de la réforme de la charte graphique et du site Internet de la Cour des comptes n'a été communiquée au MEI (Jalon 3).

Engagement 54 : Renforcer la contribution de la Cour des comptes à l'évaluation des politiques publiques, pour accroître la transparence des résultats de l'action publique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à multiplier par quatre les ressources allouées à l'évaluation des politiques publiques au sein de la Cour des comptes et à étendre la compétence d'évaluation des politiques publiques aux chambres régionales et territoriales des comptes (CRTC). La

Cour des comptes poursuit son ambition de multiplier par quatre les ressources allouées à l'évaluation des politiques publiques au sein des juridictions financières pour la période 2021-2025 (Jalon 1).¹³⁹ Les CRTC disposent désormais de leurs propres compétences en matière d'évaluation et peuvent se concentrer sur les questions de politique publique ou sur les grands projets d'investissement (Jalon 2), lesquels devraient représenter 20 % des activités de la Cour des comptes et des CRTC à l'horizon 2025.¹⁴⁰ Les CRTC ont publié leurs premières décisions au printemps 2023¹⁴¹. Celles-ci devraient donner lieu à une nouvelle jurisprudence.

Engagement 55 : Engager le dialogue avec la société civile sur les questions de protection des données, pour faire d'un droit individuel un sujet collectif

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Achevé ● Premiers résultats : Modérés |
|---|---|

Cet engagement visait à organiser des ateliers portant sur la protection des données avec la société civile. La Commission nationale informatique et Libertés (CNIL) a organisé trois ateliers avec la société civile et publié les synthèses de ces discussions et des propositions formulées par les représentants de la société civile.¹⁴² L'auto-évaluation du gouvernement indique que la feuille de route de la CNIL pour les prochaines années intègre aussi ces propositions.¹⁴³

Engagement 56 : Lutter contre la désinformation

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Non ● Potentiel de résultats : Difficile à définir | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Limité ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|--|

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, l'agence en charge de la régulation du secteur de l'audiovisuel et de la diffusion, s'est engagé à organiser un dialogue multipartite avec la société civile sur les fausses informations et la désinformation. Si ce Conseil reconnaît ne pas avoir été en mesure d'organiser ces réunions régulièrement,¹⁴⁴ une consultation publique portant sur les données en ligne accessibles à des fins de recherche a toutefois été lancée en 2022.¹⁴⁵ Selon le gouvernement, le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel a également tenu un atelier sur l'accès aux données à des fins de recherche en octobre 2023.¹⁴⁶

Engagement 57 : Contribuer au développement d'une régulation par la donnée pour mieux appréhender les enjeux liés à l'empreinte environnementale du numérique

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel |
|---|---|

<ul style="list-style-type: none"> ● S’inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Difficile à définir 	<ul style="list-style-type: none"> ● Premiers résultats : Modérés
<p>Cet engagement visait à produire un registre de l’empreinte environnementale des services et du matériel numériques, à favoriser les échanges entre les agents publics, les experts et le public, à soutenir les initiatives de la société civile, et à promouvoir le partage de bonnes pratiques au niveau européen. Un baromètre en ligne sur l’empreinte environnementale des services et du matériel numériques a été publié en 2022 avec le concours d’entreprises, d’OSC et d’institutions publiques. Cette ressource se concentrait sur les émissions de gaz à effet de serre, sur la consommation d’énergie des réseaux et sur la collecte de téléphones neufs et remis à neuf (Jalon 1).¹⁴⁷ Une nouvelle édition du baromètre a été publiée en 2023, avec de nouveaux indicateurs concernant les box et les décodeurs TV reconditionnés ou recyclés. En 2023, l’ARCEP a également publié une étude menée en collaboration avec l’ADEME et remise au gouvernement sur l’impact environnemental du numérique à l’horizon 2020, 2030 et 2050.</p>	

Engagement 58 : Assurer la transparence de la représentation d’intérêts

<ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S’inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste 	<ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Modérés
<p>La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) s’est engagée à mettre en place plusieurs améliorations du répertoire des représentants d’intérêts, en produisant notamment des analyses semestrielles (Jalon 1)¹⁴⁸ ainsi qu’un bilan annuel sur les informations reçues (Jalon 2),¹⁴⁹ l’organisation d’une consultation citoyenne sur l’empreinte législative (Jalon 3), l’amélioration des outils d’accès et de visualisation (Jalon 4 et Jalon 7),¹⁵⁰ l’extension du répertoire aux collectivités territoriales (Jalon 5), et l’organisation d’un hackathon sur les données publiques relatives à l’empreinte normative (Jalon 6). Les preuves communiquées par le gouvernement montrent que quatre jalons d’engagement sur sept ont été achevés. On ne dispose en revanche pas de preuves suffisantes pour vérifier la publication du bilan annuel sur les informations reçues (Jalon 2), l’organisation du hackathon (Jalon 6) et la consultation citoyenne (Jalon 3). Dans son rapport de 2023, la HATVP indique que deux tiers des 806 nouvelles inscriptions au répertoire des représentants d’intérêts en 2023 ont déclaré opérer au niveau local, assurant ainsi aux citoyens une plus grande transparence.¹⁵¹ Plus généralement, on constate une augmentation de 15 % des activités de lobbying enregistrées par rapport à 2022.</p>	

Engagement 59 : Faciliter l'accès aux documents administratifs par la formation des PRADA

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Vérifiable : Oui ● S'inscrit-il dans une logique de gouvernement ouvert ? Oui ● Potentiel de résultats : Modeste | <ul style="list-style-type: none"> ● Achèvement : Substantiel ● Premiers résultats : Aucun résultat notable |
|---|---|

La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) s'est engagée à mettre en place un espace collaboratif pour les agents publics chargés de traiter les demandes d'accès à l'information (PRADA) et à proposer des séances de formation annuelles. Le gouvernement a déclaré que le nombre de PRADA est passé de 1 718 en 2022 à 1 943 en 2023 (ce chiffre reste néanmoins inférieur au nombre de PRADAS attendu).¹⁵² En termes de formation, la CADA a organisé des conférences régionales en 2023¹⁵³ tandis que son site propose aux PRADA des ressources et des mises à jour.¹⁵⁴

¹ Note de la rédaction : Les titres courts des engagements peuvent avoir été modifiés par souci de concision. Pour l'intégralité du texte de ces engagements, voir : « Plan d'action national pour la France 2021–2023, » Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, décembre 2021, <https://www.opengovpartnership.org/documents/france-action-plan-2021-2023>. Pour plus d'informations sur l'évaluation de la conception des engagements, voir : « Examen du plan d'action du MEI : France 2021–2023, » *Open Government Partnership*, 8 août 2022, https://www.opengovpartnership.org/wp-content/uploads/2022/08/France_Action-Plan-Review_2021-2023_FR.pdf.

² « Conférence : Construire la souveraineté numérique de l'Europe, » 7-8 février 2022, *Direction générale des Entreprises*, <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/evenements/pfue-2022/conference-construire-la-souverainete-numerique-de-l-europe>

³ Paul Keller, « *French Presidency Report: Digital Commons are Key to Europe's Digital Sovereignty*, » [Rapport de la présidence française : les communs numériques sont essentiels à la souveraineté numérique de l'Europe,] *Open Future*, 7 juillet 2022, <https://openfuture.eu/blog/french-presidency-report-digital-commons-are-key-to-europes-digital-sovereignty>.

⁴ « Présidence française du Conseil européen, communiqué de presse, Construire la souveraineté numérique de l'Europe – Jour 1 Conclusions : Les participants évoquent une mobilisation inédite en matière de cloud et de communs numériques, » *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique*, 7 février 2022, <https://presse.economie.gouv.fr/07-02-2022-communique-de-presse-conference-construire-la-souverainete-numerique-de-leurope-jour-1>.

⁵ « *Towards a Sovereign Digital Infrastructure of Commons*, » [Vers une infrastructure numérique souveraine des communs] Équipe de travail européenne sur les communs numériques, juin 2022, https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/report_of_the_european_working_team_on_digital_commons_digital_assembly_june_2022_wnetherlands_cle843dbf.pdf.

⁶ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire, 17.

⁷ Voir l'Open Terms Archive : <https://opentermsarchive.org/fr>.

⁸ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.

⁹ « Open Terms Archive, » X, <https://x.com/OpenTerms> ; « Les Communs, » *Mastodon*, mastodon.lescommuns.org ; « Open Terms Archive, » *GitHub*, <https://github.com/OpenTermsArchive/contributions/commit/1ff257f933d0e9c45d47461d38cf5250484bc990>.

¹⁰ « Jeux de données » *Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères*, <https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/ministere-des-affaires-etrangeres-et-du-developpement-international/?sort=-created#/datasets>.

¹¹ « Statistiques du service central de l'état-civil (2012–2020) », *Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères*, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/statistiques-du-service-central-de-letat-civil-2012-2020>.

¹² « Aide Publique au Développement : Lancement d'une base de données ouvertes unique, » *ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*, <https://data.aide-developpement.gouv.fr/pages/communiquer/>.

¹³ « Aide Publique au Développement : Lancement d'une base de données ouvertes unique, » *ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*.

- ¹⁴ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹⁵ « Aid Transparency Index 22: France – French Development Agency (AFD) », [Indice de la transparence de l'aide 22 : France – Agence Française de Développement (AFD)] *Publish What You Fund* [Publiez ce que vous financez], Juillet 2022, https://www.publishwhatyoufund.org/app/uploads/dlm_uploads/2022/07/france-afd_16434_en_3_new.pdf.
- ¹⁶ Corentin Martiniault (Chargé de mission « Politiques Publiques » chez Coordination Sud), entretien avec le chercheur du MEI, 9 juillet 2024.
- ¹⁷ Martiniault, entretien.
- ¹⁸ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ¹⁹ « PAGOF 1 : Un bilan positif », PAGOF, 13 juin 2022, <https://www.pagof.fr/pagof-1-un-bilan-positif>.
- ²⁰ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ²¹ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail durant la période de pré-publication du rapport, 20 décembre 2024.
- ²² Ilaria Casillo, Floran Augagneur, Isabelle Jarry, Thierry Lataste, Jules Carcassin-Romani, et Natacha Peraud, « Rapport final du Comité de Garantie de la Concertation Nationale : Notre avenir énergétique se décide maintenant », *Comité de garantie de la concertation nationale*, 9 mars 2023, https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/sites/default/files/2023-03/230313_Bilan_concertation%20energie_compressed.pdf.
- ²³ Juliette Raynal, « L'énième consultation pour l'avenir énergétique de la France va-t-elle encore faire pschitt ? », *La Tribune*, 19 mars 2024, https://www.latribune.fr/climat/energie-environnement/l-enieme-consultation-pour-l-avenir-energetique-de-la-france-va-t-elle-encore-faire-pschitt-993250.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Twitter-Echo-box=1710824461.
- ²⁴ « Stratégie française pour l'énergie et le climat », *Ministère de la Transition écologique*, novembre 2023, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/202311_Strategie_energie_climat_DP.pdf.
- ²⁵ « Gabriel Attal annonce le lancement d'une consultation du public sur la stratégie énergie et climat de la France », *France Info & Agence France-Presse*, 15 mars 2024, https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/gabriel-attal-annonce-le-lancement-d-une-consultation-du-public-sur-la-strategie-energie-et-climat-de-la-france_6426601.html.
- ²⁶ « Élaboration de la 3^{ème} stratégie nationale pour la biodiversité : Synthèse des contributions des groupes de travail thématiques nationaux », *Ministère de la Transition écologique*, https://biodiversite.gouv.fr/sites/default/files/2022-05/SNB%202030_SynthèseGTMai-Juin_VF.pdf.
- ²⁷ « Vivre en harmonie avec la nature : Stratégie Nationale Biodiversité 2030 », *Ministère de la Transition écologique*, 6 décembre 2023, <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Doc-chapeau-SNB2030-HauteDef.pdf>.
- ²⁸ « Stratégie nationale biodiversité : Classeur des fiches mesures », *État français*, novembre 2023, <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Cahier-des-fiches-mesures-SNB2030.pdf>.
- ²⁹ « Habiter la France de demain – Avis des Citoyens », *Ministère chargé du Logement*, https://www.participation-citoyenne.gouv.fr/trouver-une-concertation/23_habiter-la-france-de-demain/avis_des_citoyens.
- ³⁰ « Habiter la France de demain », *Ministère chargé du Logement*, 14 octobre 2021, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/DP_HabiterLaFranceDemain.pdf.
- ³¹ « Habiter la France de demain – Fiche d'identité », *Ministère chargé du Logement*, https://www.participation-citoyenne.gouv.fr/trouver-une-concertation/23_habiter-la-france-de-demain.
- ³² Laura Barbier, Charlotte Le Delliou, Synthèse de l'atelier « Partenariat pour un Gouvernement Ouvert » : Mettre en œuvre l'approche au sein des administrations régionales », 28 juin 2023, document communiqué au MEI par le gouvernement durant la période de pré-publication.
- ³³ François Braun, « Installation du Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARs) », *Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités*, 29 septembre 2022, <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/installation-du-comite-de-veille-et-d-anticipation-des-risques-sanitaires>.
- ³⁴ « Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (COVARs) », *Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités*, 28 juin 2024, <https://sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/comite-de-veille-et-d-anticipation-des-risques-sanitaires>.
- ³⁵ T. Lefrançois, B. Lina, COVARs, *et al.*, « One Health approach at the heart of the French Committee for monitoring and anticipating health risks. » [L'approche One Health au cœur du Comité français de surveillance et d'anticipation des risques sanitaires]. *Nat Commun*, 14, 7540 (2023), <https://doi.org/10.1038/s41467-023-43089-2>.
- ³⁶ Benjamin Houry, « Ecobalyse : un indicateur pour traquer l'ultra-fast fashion », *La Croix*, 3 avril 2024, <https://www.la-croix.com/planete/ecobalyse-un-indicateur-pour-traquer-l-ultra-fast-fashion-20240403>.
- ³⁷ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail durant la période de pré-publication du rapport, 20 décembre 2024.
- ³⁸ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.

- ³⁹ Accélérateur d'initiatives citoyennes, Service National Universel Augmenté, <https://communs.beta.gouv.fr/laureats/service-national-universel-augmente/>
- ⁴⁰ « Tome VII – Sport, jeunesse et vie associative : Avis n°1781 », *Assemblée nationale*, 18 octobre 2023, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion-cedu/l16b1781-tvii_rapport-avis.
- ⁴¹ « Grenelle de l'éducation : 12 engagements pour renforcer le service public de l'Éducation », *Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*, <https://www.education.gouv.fr/grenelle-de-l-education-12-engagements-pour-renforcer-le-service-public-de-l-education-323387>.
- ⁴² Elsa Maudet, « Grenelle de l'éducation : « On nous parlait d'une revalorisation historique et on n'y est pas », *Libération*, 27 mai 2021, https://www.liberation.fr/societe/education/grenelle-de-leducation-on-nous-parlait-dune-revalorisation-historique-et-on-ny-est-pas-20210527_6LW7AZ7HQVB3JITIPNPY4WWV5I ; Juliette Campion, « Grenelle de l'éducation : les augmentations ne vont concerner qu'un très petit nombre de collègues », *France Télévisions*, 27 mai 2021, https://www.francetvinfo.fr/societe/education/refondation-de-l-ecole/grenelle-de-l-education-les-augmentations-ne-vont-concerner-qu-un-tres-petit-nombre-de-collegues_4639797.html.
- ⁴³ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail.
- ⁴⁴ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ⁴⁵ « Bâti Scolaire », *Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*, <https://batiscolaire.education.gouv.fr>.
- ⁴⁶ Jean Damien Lessay, « Seize collèges et lycées labellisés "établissements de services," », *Banque des Territoires*, 31 mars 2021, <https://www.banquedesterritoires.fr/seize-colleges-et-lycees-labellises-etablissements-de-service>.
- ⁴⁷ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ⁴⁸ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ⁴⁹ « Plateforme ouverte des données Éducation, Sports et Jeunesse », *État français*, <https://data.education.gouv.fr>.
- ⁵⁰ Frédéric Gouillard, « Professeurs non remplacés : quand les rectorats minimisent les conséquences pour les élèves », *Le Parisien*, 24 janvier 2024, <https://www.leparisien.fr/societe/professeurs-non-remplaces-quand-des-rectorats-minimisent-les-consequences-pour-les-eleves-24-01-2024-3323FMUJXBCXLI4J5XPMZU4UY.php>.
- ⁵¹ Romain Imbach et Violaine Morin, « Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale », *Le Monde*, 8 novembre 2022, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/11/08/l-ips-cet-outil-qui-revele-l-ampleur-de-l-entre-soi-dans-les-colleges-privés_6148909_4355770.html.
- ⁵² « COVID-19 – points de situation nationaux », *État français*, 10 avril 2024, https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-situation_nationale_covid/information/?sort=date.
- ⁵³ La principale association de parents d'élèves évoque souvent l'absence de professionnels de la santé dans les établissements scolaires. Par exemple : « La Revue des Parents, 20 mesures pour l'école de demain », *FCPE*, février 2024, <https://www.fcpe.asso.fr/sites/default/files/ressources/RDP452-20mesuresFCPE.pdf>, 5.
- ⁵⁴ « Décret n° 2022-540 du 12 avril 2022 relatif au comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et l'environnement », *Légifrance*, 14 avril 2022, <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045570660>.
- ⁵⁵ « Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement – CESCE », *Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation*, 4 avril 2024, <https://www.ih2ef.gouv.fr/comite-deducation-la-sante-la-citoyennete-et-lenvironnement-cesce>.
- ⁵⁶ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; « Quelques bonnes idées d'innovation pédagogique », Conseil scientifique de l'éducation nationale, décembre 2022, <https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.ac-dijon.fr/media/36271/download&ved=2ahUKewjifizjaKKAxWvT6QEHfOAEVIQFnoECBQQAQ&usg=AOvVaw2AV5GMjRJe5UAxo0zLOZZE>.
- ⁵⁷ Emeline Vandeven (Consultante en commande publique chez Dataactivist), entretien avec le chercheur du MEI, 9 juillet 2024.
- ⁵⁸ « Données Essentielles de la Commande Publique - Données Enrichies », *Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance*, <https://data.economie.gouv.fr/pages/visualisation-decp-augmente/> et <https://data.economie.gouv.fr/explore/?sort=modified&q=commande+publique>.
- ⁵⁹ « Itinéraires numériques – Le Conseil à l'écoute des préoccupations des Français », Conseil national du numérique, 20 juin 2022, <https://cnnumerique.fr/communiquelitineraires-numeriques-le-conseil-lecoute-des-preoccupations-des-francais>.
- ⁶⁰ « Itinéraires numériques – Le temps du débat », Conseil national du numérique, 2023, https://cnnumerique.fr/files/uploads/2023/Itineraires_numeriques_Le_Temps_du_debat_Versionweb.pdf.
- ⁶¹ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; Ministère de l'économie, Plan de relance – Tableau de bord, <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord#> ; Ministère de l'économie, Les cartographies du plan de relance, <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/cartographies>
- ⁶² Kevin Garnier (Chargé des plaidoyers chez Transparency International France), entretien avec le chercheur du MEI, 10 avril 2024 ;

⁶³ « Analyse : Plan de relance : La France doit faire toute la transparence sur les bénéficiaires d'aides publiques », *Transparency International France*, 3 octobre 2023, <https://transparency-france.org/2023/10/03/analyse-plan-de-relance-la-france-doit-faire-toute-la-transparence-sur-les-beneficiaires-daides-publiques>.

⁶⁴ Adrien Sénécat, « La transparence au rabais de la France sur l'argent du plan de relance européen », *Le Monde*, 13 décembre 2023, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2023/12/13/la-transparence-au-rabais-de-la-france-sur-l-argent-du-plan-de-relance-europeen_6205617_4355770.html

⁶⁵ « Analysis: Recovery Plan France must be fully transparent about who receives public aid », [Le plan de relance de la France doit être entièrement transparent à propos des bénéficiaires de l'aide publique] *Transparency International France*.

⁶⁶ « Transparence et contrôle du plan de relance : Diagnostic et recommandations de Transparency International France », *Transparency International France*, 19 mai 2022, <https://transparency-france.org/wp-content/uploads/2023/10/Recommandations-TIF-plan-de-relance-PDF.pdf>.

⁶⁷ « À propos », *FR Alert*, <https://fr-alert.gouv.fr/propos>.

⁶⁸ « France sends first widespread warning on 'FR-Alert' phone system », [La France envoie son premier avertissement à grande échelle au moyen du système téléphonique « FR-Alert »] *The Local France*, 12 juillet 2023, <https://www.thelocal.fr/20230712/france-sends-first-widespread-warning-on-fr-alert-phone-system>.

⁶⁹ « Phone alert titled extremely serious surprises Parisians ahead of Olympics », [Une alerte téléphonique intitulée Événement majeur de sécurité publique surprend les Parisiens avant les Jeux Olympiques] *Le Monde avec l'AFP*, 14 mai 2024, https://www.lemonde.fr/en/france/article/2024/05/14/extremely-serious-phone-alert-surprises-parisiens-ahead-of-olympics_6671423_7.html.

⁷⁰ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; Voir le portail VAE de la France : <https://vae.gouv.fr>.

⁷¹ Voir par exemple le projet déployé à Damparis dans le cadre de l'ingénierie sur mesure : « Réinventer les ateliers municipaux », Agence nationale de la cohésion des territoires, 27 juin 2023, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/reinventer-les-ateliers-municipaux-1159>.

⁷² Les bases du numérique d'intérêt général, Les comptes-rendus des explorations de NEC 2021, <https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/les-comptes-rendus-des-explorations-de-nec-2021>.

⁷³ Journée Numérique & Territoires, 18 janvier 2023, <https://www.numerique.gouv.fr/agenda/journee-numerique-territoires/>.

⁷⁴ « OpenDataLocale : L'accompagnement des Collectivités Locales à l'ouverture des données publiques », *Open Data France*, <https://opendatafrance.fr/projets/opendatalocale-malette-open-data-des-territoires>.

⁷⁵ « Observatoire open data des territoires Édition 2022 : État des lieux et mise en perspective des stratégies de publication des données au sein des collectivités locales », *Open Data France*, mars 2023, <https://www.observatoire-opendata.fr/wp-content/uploads/2023/03/Copie-de-Observatoire-Open-Data-Territoires-Edition2022.pptx-1.pdf>.

⁷⁶ « Le rapport des États généraux de la Justice », *Ministère de la Justice*, 15 novembre 2023, <https://www.justice.gouv.fr/rapport-etats-generaux-justice> ; Abel Mestre, « Justice : ce qui contient la loi d'orientation présentée par Eric Dupond-Moretti », *Le Monde*, 3 mai 2023, https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/05/03/justice-ce-que-contient-la-loi-d-orientation-presentee-par-eric-dupond-moretti_6171892_3224.html.

⁷⁷ « Le plan d'action pour la justice, *Ministère de la Justice*, 28 mars 2024, <https://www.justice.gouv.fr/plan-daction-justice>.

⁷⁸ « Incubateur de Ministère de la Justice », *Ministère de la Justice*, <https://innovation.justice.gouv.fr>.

⁷⁹ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son rapport de synthèse durant la période de commentaires avant la pré-publication du rapport.

⁸⁰ « Open data des décisions de justice », *Ministère de la Justice*, <https://www.justice.gouv.fr/documentation/open-data-decisions-justice>.

⁸¹ « Rapport du cycle d'ateliers sur l'éthique de la réutilisation des décisions de justice », *Ministère de la Justice*, mars 2022, https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/migrations/portail/art_pix/Rapport_decisions_justice.pdf.

⁸² « Le Conseil d'État aux Rendez-vous des transformations du droit », *Conseil d'État*, 27 septembre 2023, <https://www.conseil-etat.fr/actualites/5-6-octobre-le-conseil-d-etat-aux-rendez-vous-des-transformations-du-droit> ; « [Revoir] La finale du Hackathon du Conseil d'État », *Conseil d'État*, 24 novembre 2023, <https://www.conseil-etat.fr/actualites/revoir-la-finale-du-hackathon-du-conseil-d-etat>.

⁸³ Sumi Sainte Auguste (Présidente chez Open Law), entretien avec le chercheur du MEI, 8 avril 2024.

⁸⁴ « GNIUS – Faciliter le parcours des innovateurs en e-santé », État français, <https://gni.us.esante.gouv.fr/fr>.

⁸⁵ « Examen du plan d'action du MEI : France 2021-2023 », *Open Government Partnership*.

⁸⁶ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.

⁸⁷ « Comité Citoyens », *Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Agence du numérique en Santé*, <https://esante.gouv.fr/lagence/comite-citoyens>.

- ⁸⁸ « Comités citoyens du numérique en Santé : Dessinons ensemble la santé de demain, » *Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Agence du numérique en Santé*, 28 novembre 2021, https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/dns---avis-du-comite-citoyen---vdef-dont-annexe.pdf.
- ⁸⁹ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ⁹⁰ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ⁹¹ « Intelligence artificielle et données de santé pour la recherche : premier débat lycéen avec l'Espace éthique Île-de-France et le Health Data Hub », *Health Data Hub*, 9 octobre 2023, <https://www.health-data-hub.fr/actualites/intelligence-artificielle-et-donnees-de-sante-pour-la-recherche-premier-debat-lyceen>.
- ⁹² Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son rapport de synthèse durant la période de commentaires avant la pré-publication du rapport ; Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail.
- ⁹³ Nicolas Loménie, Capucine Bertrand, Rutger H.J. Fick, Saima Ben Hadj, Brice Tayart, Cyprien Tilmant, Isabelle Farré, Soufiane Z. Azdad, Samy Dahmani, Gilles Dequen, Ming Feng, Kele Xu, Zimu Li, Sophie Prevot, Christine Bergeron, Guillaume Bataillon, Mojgan Devouassoux-Shisheboran, Claire Glaser, Agathe Delaune, Séverine Valmary-Degano, Philippe Bertheau, « *Can AI predict epithelial lesion categories via automated analysis of cervical biopsies: The TissueNet challenge?* » [L'IA peut-elle prédire les catégories de lésions épithéliales par le biais d'une analyse automatisée des biopsies cervicales : le défi TissueNet ?] *Journal of Pathology Informatics*, vol. 13, 2022, <https://doi.org/10.1016/j.jpi.2022.100149>.
- ⁹⁴ « Les Data Challenges en santé », *Health Data Hub*, <https://www.health-data-hub.fr/data-challenges>.
- ⁹⁵ « Toutes nos formations », *Health Data Hub*, <https://www.health-data-hub.fr/formations>.
- ⁹⁶ Health Data Hub, « Les programmes des formations citoyennes », 26 février 2024, <https://www.health-data-hub.fr/formations>.
- ⁹⁷ « Rapport Annuel 2023 », *Health Data Hub*, https://www.health-data-hub.fr/sites/default/files/2024-05/HDH_RA_2023%20%281%29.pdf.
- ⁹⁸ « Lancement de l'AMI pour la Bibliothèque Ouverte d'Algorithmes en Santé », *Health Data Hub*, 9 July 2021, <https://www.health-data-hub.fr/actualites/ami-boas>.
- ⁹⁹ « France Assos Santé associé au service de la requête à la demande », *Health Data Hub*, 9 janvier 2024, <https://www.health-data-hub.fr/actualites/france-assos-sante-associe-au-service-de-la-requete-la-demande>.
- ¹⁰⁰ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹⁰¹ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement ; « Catalogue des données », *Health Data Hub*, <https://www.health-data-hub.fr/catalogue-de-donnees>.
- ¹⁰² Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹⁰³ « Portail d'information citoyen et futur outil d'exercice des droits sur l'utilisation des données de santé: point d'étape », *Health Data Hub*, 10 juillet 2023, <https://www.health-data-hub.fr/actualites/portail-dinformation-citoyen-et-futur-outil-dexercice-des-droits-sur-lutilisation-des>.
- ¹⁰⁴ « Accès au référentiel technique (SAR) », *Milieu Marin France*, 8 août 2024, <https://www.milieumarinfrance.fr/acces-au-referentiel-technique-sar>.
- ¹⁰⁵ « Mer Littoral 2030 – Documents stratégiques de façade, » et « Consultation du public sur les Documents stratégiques de façade », *État français*, <https://www.merlittoral2030.gouv.fr>.
- ¹⁰⁶ « Trajectoire Recherche Data Gouv », *État français*, 13 juin 2024, <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/trajectoire-recherche-data-gouv>.
- ¹⁰⁷ « Recherche Data Gouv », *État français*, <https://entrepot.recherche.data.gouv.fr/dataverse/root;jsessionid=18cc735d9104f11e9ce306f7abf1?q=&types=datasets&sort=dateSort&order=desc&page=1>.
- ¹⁰⁸ « Baromètre français de la Science Ouverte, » Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et Science ouverte, <https://barometredelascienceouverte.esr.gouv.fr>.
- ¹⁰⁹ « Partenariat pour un gouvernement ouvert : lancement de la plateforme, » *Direction interministérielle de la transformation publique*, 13 septembre 2022, <https://www.modernisation.gouv.fr/actualites/partenariat-pour-un-gouvernement-ouvert-lancement-de-la-plateforme>.
- ¹¹⁰ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail.
- ¹¹¹ « Baromètre des résultats de l'action publique : Ce qui change pour moi », *État français*, <https://www.info.gouv.fr/politiques-prioritaires>.
- ¹¹² « Services Publics+, » *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://www.plus.transformation.gouv.fr> ; « Service-Public.fr a fait peau neuve le 18 juillet 2022 ! », *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, 19 juillet 2022, <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15794>.
- ¹¹³ « L'amélioration continue des services publics », *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://plus.transformation.gouv.fr/lamelioration-continue-des-services-publics>.
- ¹¹⁴ « Le label 'Services Publics+' », *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://www.plus.transformation.gouv.fr/le-label-services-publics>.

- ¹¹⁵ « Service-Public.fr : Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives », *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, <https://www.service-public.fr> ; « Simplification de 10 moments de vie : le Gouvernement lance les premiers travaux pour renforcer les fondamentaux des services publics en s'appuyant sur la puissance du numérique », *État français*, <https://www.numerique.gouv.fr/espace-presse/simplification-10-moments-de-vie>.
- ¹¹⁶ Baromètre 2022 de la complexité administrative et de la confiance en l'administration, Direction interministérielle de la transformation publique, 30 mai 2024, <https://www.modernisation.gouv.fr/publications/barometre-2022-de-la-complexite-administrative-et-de-la-confiance-en-l-administration> ; Baromètre de la complexité administrative et de la confiance en l'administration par événements de vie, Direction interministérielle de la transformation publique, 3 janvier 2023, <https://www.modernisation.gouv.fr/files/2023-05/2022%20Barometre%20complexite%20et%20confiance.pdf>.
- ¹¹⁷ « Statistiques de consultation », *Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques*, 18 septembre 2024, <https://www.service-public.fr/statistiques>.
- ¹¹⁸ République française, Socle Interministériel des Logiciels Libres, <https://code.gouv.fr/sill/>.
- ¹¹⁹ « Initiatives BlueHats », <https://code.gouv.fr/fr/bluehats/tags/atelier> ; Frais, personnel et impact, Logiciel gratuit et mission des communs numériques, <https://code.gouv.fr/en/depense-staff-impact/>.
- ¹²⁰ « Socle Interministériel des Logiciels Libres, » *Mission d'Open Source et des Communs Numériques*.
- ¹²¹ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹²² « Campus du numérique public, » *État français*, <https://campus.numerique.gouv.fr>.
- ¹²³ « Données, algorithmes et codes sources : une mobilisation générale sans précédent, à travers 15 feuilles de route ministérielles », *État français*, <https://www.numerique.gouv.fr/actualites/donnees-algorithmes-codes-sources-mobilisation-generale-sans-precedent-15-feuilles-de-route-ministerielles>.
- ¹²⁴ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹²⁵ France, Rapport d'auto-évaluation
- ¹²⁶ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹²⁷ Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), Livret des labs : retrouvez les réalisations des laboratoires d'innovation territoriale, 3 juin 2022, <https://www.modernisation.gouv.fr/publications/livret-des-labs-retrouvez-les-realizations-des-laboratoires-dinnovation-territoriale> ; Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), L'Atlas des laboratoires d'innovation publique, janvier 2024, https://www.modernisation.gouv.fr/files/2024-02/AtlasLabs_20240223.pdf.
- ¹²⁸ BercyNumérique, Un second souffle pour les laboratoires d'innovation territoriale, 19.09.2022, <https://www.bercynumerique.finances.gouv.fr/un-second-souffle-pour-les-laboratoires-dinnovation-territoriale>.
- ¹²⁹ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail.
- ¹³⁰ Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), Livret des labs : retrouvez les réalisations des laboratoires d'innovation territoriale.
- ¹³¹ « Guide du Centre Interministérielle de la Participation Citoyenne : Concevoir une démarche de participation citoyenne », Direction interministérielle de la transformation publique, mars 2024, https://www.modernisation.gouv.fr/files/2024-03/Guide_CIPC_concevoir_une_demarche_de_participation_citoyenne.pdf.
- ¹³² « Le Centre Interministériel de la participation citoyenne », *Direction interministérielle de la transformation publique*, <https://www.modernisation.gouv.fr/associer-les-citoyens/le-centre-interministeriel-de-la-participation-citoyenne>.
- ¹³³ « Participer à la construction des politiques publiques », *État français*, <https://www.participation-citoyenne.gouv.fr>.
- ¹³⁴ « Trouver une concertation », *État français*, <https://www.participation-citoyenne.gouv.fr/trouver-une-concertation>.
- ¹³⁵ « Qui sommes-nous ? », *État français*, <https://www.participation-citoyenne.gouv.fr/qui-sommes-nous>.
- ¹³⁶ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ¹³⁷ RGAA est l'acronyme de « Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité ». Cette ressource est disponible sur : <https://accessibilite.numerique.gouv.fr/> ; « Déclaration d'accessibilité RGAA, » dans : « Télérecours citoyens, » *Conseil d'État*, <https://citoyens.telerecours.fr/#/accessibilite>.
- ¹³⁸ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ¹³⁹ Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire.
- ¹⁴⁰ « Les juridictions financières : Qu'est-ce que les CRTC et quelles sont leurs missions ? », *Cour de Comptes*, <https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/pages/crtc-missions>.
- ¹⁴¹ « Publications, » *Cour de Comptes*, <https://www.ccomptes.fr/fr/publications?f%5B0%5D=institution%3A-1>.
- ¹⁴² « Faire d'un droit individuel un sujet collectif : rencontres entre la société civile et la CNIL autour de la protection des données », *CNIL*, 16 septembre 2022, <https://www.cnil.fr/fr/faire-dun-droit-individuel-un-sujet-collectif-rencontres-entre-la-societe-civile-et-la-cnil-autour>.
- ¹⁴³ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.
- ¹⁴⁴ Le MEI a reçu un exemplaire du document de travail de la part du gouvernement.

¹⁴⁵ « Consultation publique sur l'accès aux données des plateformes en ligne pour la recherche », *ARCOM*, 25 mai 2022, <https://www.arcom.fr/consultations-publiques/consultation-publique-sur-laces-aux-donnees-des-plateformes-en-ligne-pour-la-recherche>.

¹⁴⁶ Mayara Soares Faria, information communiquée par e-mail.

¹⁴⁷ « Le baromètre du numérique – édition 2022 », *ARCEP*, 30 janvier 2023, <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/barometre-du-numerique/le-barometre-du-numerique-edition-2022.html>.

¹⁴⁸ « Actualités et publications », *Haute Autorité pour la transparence de la vie publique*, <https://www.hatvp.fr/actualites-et-publications/?anchor=nos-publications&type=autres#nos-publications>.

¹⁴⁹ « Actualités et Publications », *Haute Autorité pour la transparence de la vie publique*.

¹⁵⁰ « Les déclarations », *Haute Autorité pour la transparence de la vie publique*, <https://www.hatvp.fr/consulter-les-declarations>.

¹⁵¹ « Lobbying : Le bilan 2023 de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, » *Haute autorité pour la transparence de la vie publique*, 10 juillet 2024, <https://www.vie-publique.fr/en-bref/294827-lobbying-representants-interets-hatvp-transparence-vie-publique>.

¹⁵² Le gouvernement a communiqué au MEI un exemplaire de son auto-évaluation provisoire ; Une organisation de la société civile spécialisée dans le droit de requête, *Ma Dada*, estime qu'il existerait 3 450 PRADAs, dont 1 714 auraient été enregistrées en 2021, voir : « PRADA », *Ma Dada*, 11 octobre 2021, <https://blog.madada.fr/articles/2021/10/11/prada.html>.

¹⁵³ Par exemple, voir : « Journées PRADA en Auvergne Rhône-Alpes », *Commission d'accès aux documents administratifs*, <https://www.cada.fr/lacada/journees-prada-en-auvergne-rhone-alpes>.

¹⁵⁴ « Administrations les ressources de la CADA », *Commission d'accès aux documents administratifs*, <https://www.cada.fr/administration>.